



# L'Ancêtre

Bulletin  
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316-0513

Vol. 17 - No 3

Novembre 1990

## SOMMAIRE

Les empêchements de mariage (Guy W.-Richard) .....	83
Projets de dictionnaire généalogique Émard (Michel Émard) .....	95
À la recherche des origines de Vincent Chrétien (George et Richard Christian) .....	102
Identité du St-Hilaire décédé en 1727 à l'Île d'Orléans (Guy St-Hilaire) .....	103
Préparation d'un dictionnaire généalogique des familles Tardif (Jean-François Tardif) .....	106
Regard sur les revues (Lucien Laurin) .....	107
Cours de généalogie .....	108
Travaux en cours (H.P. Tardif) .....	109
Courrier de la bibliothèque (René Doucet) .....	111
L'Événement de 1890 (Jacques Saintonge) .....	113
Service d'entraide (André Beauchesne) .....	116
La grande mouvance .....	118
Premier grand rassemblement des Saint-Amand(t) .....	118
Rassemblement réussi des familles Genest .....	118
Nos publications et la TPS (Guy Lacroix) .....	119
Nouveaux membres (Guy Lacroix) .....	119
Assemblée mensuelle, bibliothèque, horaire aux Archives nationales .....	120

\*\*\*\*\*

# SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille.

Adresse postale - C.P. 9066, Sainte-Foy (Québec), G1V 4A8

Siège social - Salle 1246, Pavillon Louis-Jacques-Casault, 1210 avenue du Séminaire  
Université Laval, Sainte-Foy, Tél.: (418) 651-9127

## CONSEIL D'ADMINISTRATION EXÉCUTIF 1990-1991

**Président :** Guy W.-Richard  
**Vice-président :** André Beauchesne  
**Secrétaire :** Jacques Tardif  
**Trésorier :** Guy Lacroix

### CONSEILLERS

René Doucet, Julien Dubé,  
Marcel A. Genest, Jean-Paul Morin  
Michel Simard.

## CONSEILLER JURIDIQUE

Serge Bouchard

## GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ

	Présidence
René Bureau	1961-1964
Benoît Pontbriand	1964-1966
Jean-Yves Godreau *	1966-1968
Gérard Gallienne *	1968-1969
G. Robert Tessier	1969-1971
Roland J. Auger *	1971-1973
Gérard E. Provencher	1973-1975
Denis Racine	1975-1977
André Breton	1977-1978
Esther Taillon	1978-1979
Michel Fragasso	1979-1980
Jacques Fortin	1980-1982
D. Renaud Brochu	1982-1984
Jacqueline Faucher-Asselin	1984-1987
Diane Duval	1987-1989

\* décédé

## COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Comité	Directeur
L'Ancêtre :	Jacques Saintonge
Publications :	
Bibliothèque :	René Doucet
Généatique :	Julien Dubé
Service de recherche :	Edmond L. Brassard

## L'ANCÊTRE

*L'Ancêtre*, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année.

Abonnement 25,00 \$ par année  
Prix à l'unité 2,00 \$  
Frais de poste au Canada : 5%

(minimum 1,50 \$)  
autres pays : 15%

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0316-0513  
Courrier de deuxième classe  
Enregistrement n° 5716

Imprimé par le Conseil des loisirs-régions de Québec

## COMITÉ DE L'ANCÊTRE

**Directeur :** Jacques Saintonge  
**Secrétaire :** Raymond Deraspe  
**Autres membres**  
André Breton, René Bureau,  
Cora Fortin-Houdet, Lucien Laurin,  
Andrée Lemay-Doucet, Henri P. Tardif.  
**Collaborateurs**  
René Doucet, Raymond Gariépy,  
Gérard E. Provencher.

## COTISATION DES MEMBRES

\* Membre individuel 25,00 \$  
Membre conjoint 10,00 \$  
\* Membre à vie 400,00 \$

\* Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

# LES EMPÊCHEMENTS DE MARIAGE

par Guy W.-Richard

L'auteur désire remercier messieurs Ross Davidson, Raymond Deraspe, Laval Lavoie et Fernand Lessard pour la lecture de ce document et les commentaires fournis.

Lors de travaux en généalogie, le chercheur trouve souvent des mentions d'empêchement de mariage, de dispense voire de réhabilitation. Ces empêchements et leurs effets peuvent varier selon le temps et le lieu. Il importe de préciser les termes employés, de définir la portée juridique de ces empêchements et d'expliciter dans le cas de consanguinité ou d'affinité les modes de détermination de niveau d'empêchement afin de permettre au chercheur de mieux comprendre les documents d'archives ou les registres quand il y est question de mariage.

Le document est donc divisé ainsi :

1. l'origine des empêchements et les définitions de base;
2. les empêchements:
  - 2.1 les empêchements prohibants,
  - 2.2 les empêchements dirimants;
3. le calcul de degré de parenté:
  - 3.1 les définitions,
  - 3.2 la consanguinité en ligne directe,
  - 3.3 la consanguinité en ligne collatérale,
  - 3.4 le calcul de degré de consanguinité,
  - 3.5 l'affinité;
4. en guise de conclusion.

## 1. L'origine des empêchements et les définitions de base

Les divers empêchements de mariage peuvent tirer leur origine de la loi naturelle, de lois ecclésiastiques ou de lois civiles. Ainsi l'empêchement de mariage entre frère et sœur tire sa source profonde de la loi naturelle, sauf aux tout premiers temps de la création où nécessité s'imposait. Un empêchement de mariage à cause de vœux solennels provient du droit ecclésiastique tandis que l'adoption peut être un empêchement de droit civil. D'ailleurs, la loi civile et les lois ecclésiastiques de façon générale font leurs les exigences de la loi naturelle.

Au Québec les ministres du culte, agissant tant pour leur Église que pour l'État lors de la célébration de mariage, veillent à ce que toutes les exigences, communes ou non aux deux droits, soient respectées.

Les établissements stables au Canada ne débutant qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, il n'y aurait pas lieu de retourner avant le Concile de Trente (1545-1563) pour examiner les divers empêchements de mariage mais, à l'occasion, il s'avère intéressant de se retourner vers l'arrière car certains d'entre eux se retrouvent au temps de Gratien (milieu du XII<sup>e</sup>) ou proviennent du droit romain voire de la Bible elle-même.

L'Église catholique, depuis les origines, a établi une série d'empêchements de mariage que l'on retrouvait dans divers documents mais qui sont maintenant réunis pour l'Église latine sous forme d'un

Code de droit canonique (promulgué le 27 mai 1917 et entré en vigueur le 19 mai 1918) lequel code a cédé la place à un nouveau le 25 janvier 1983 (entré en vigueur le premier jour de l'Avent 1983):

L'Église anglicane a aussi ses canons qui contiennent les empêchements de mariage. Les principaux empêchements retenus sont la consanguinité et l'affinité, les vœux solennels, le lien et les empêchements que l'on retrouve dans le Code civil. Certains d'entre eux sont présentés dans le *Book of Common Prayer* que les fidèles utilisent lors des cérémonies et que l'on peut consulter dans les diverses églises.

Dans les Églises protestantes, telles les Églises presbytérienne, méthodiste, wesleyenne, congrégationaliste, luthérienne et l'Église-Unie du Canada, on ne retrouve pas de canons comme tels car la question des empêchements de mariage est considérée comme une activité pastorale plutôt qu'une activité juridique.

Enfin au Québec, le Code civil du Bas-Canada, le Code civil du Québec ainsi que le nouveau Code civil portant réforme du droit de la famille (1982) traitent directement de certains empêchements, l'âge par exemple, tandis que d'autres empêchements peuvent découler de dispositions plus générales, le rapt par exemple. Il faut noter que le Code civil français (1804) comporte des variantes avec les codes utilisés au Québec.

Les empêchements considérés dans ce document sont des empêchements de contracter le mariage qui touchent directement les parties et qui font l'objet de lois civiles ou ecclésiastiques. D'autres empêchements touchant la célébration tels que le temps prohibé, avent et carême, etc. ont déjà existé tandis que d'autres tels que la publication des bans sont toujours en vigueur. Les empêchements à caractère social ou ethnique comme l'opposition des parents, la condition servile, la ségrégation de castes de même que les fiançailles, qui constituaient un double empêchement de mariage avant la publication du Code de droit canonique en 1917 (empêchement prohibant avec toute autre personne que la fiancée et empêchement dirimant avec les consanguins au premier degré de celle-ci) ne seront pas examinés dans ce travail.

## 2. Les empêchements

Il y a lieu de préciser le sens de deux termes qui viennent d'être utilisés. Un empêchement prohibant dit aussi prohibitif défend le mariage sans le rendre nul. Un empêchement dirimant non seulement le défend mais le rend invalide sans que l'ignorance des parties puisse en empêcher la nullité.

### 2.1 Les empêchements prohibants <sup>1</sup>

L'Église catholique avec son Code de 1917 reconnaissait trois empêchements de ce type: le vœu, la parenté légale et le mariage mixte. Le nouveau Code ne mentionne pas ce dernier type d'empêchement de mariage.

---

1. On utilisera désormais les symboles suivants : Code de droit canonique de 1917 : CJC; le nouveau Code de droit canonique NCJC; le Code civil du Québec : CC; le Code civil portant sur le droit de la famille : CF.

### **Le vœu (CJC 1058)**

On désigne ici le vœu de virginité, de chasteté parfaite, de ne pas se marier, de recevoir les ordres sacrés ou d'embrasser la vie religieuse. Ne sont pas compris ici les empêchements dirimants que constituent les vœux solennels dans les ordres religieux ou l'entrée d'une personne dans les ordres sacrés.

### **La parenté légale (CJC 1059, NCJC 1094, CF 406)**

La parenté légale naît de l'adoption d'une personne. Cette adoption engendre un empêchement de mariage entre l'adoptant, l'adopté et leur parenté proche. Cet empêchement n'est que prohibitif en France (Code civil, art. 354), en Belgique (Code civil, art. 343), en Allemagne (Bürgerl Gesetzbuch, art. 459), en Autriche (Cod. art. 179-186), en Suisse (Zivilgesetzbuch, art. 100, 264, 268) tandis qu'il est dirimant en Espagne (Codigo civil, art. 173, 180, 184), en Italie (Codice civile, art. 60, 202) et en Amérique latine alors qu'il n'est pas considéré en Angleterre et en Hollande.

L'Église catholique suit en général le Code civil des lieux sur ce point et fait de la parenté légale un empêchement prohibant ou dirimant selon le droit civil. Dans le Code civil du Québec (art. 406) on lit : *En cas d'adoption, le tribunal peut, suivant les circonstances, permettre un mariage en ligne collatérale.* De toute façon, certains auteurs en droit canonique affirment : *cependant, comme l'adoption dissimule parfois une parenté naturelle, il importe de faire, le cas échéant, une enquête sérieuse pour voir si en réalité l'adoption ne se double pas d'une parenté naturelle qui serait un empêchement dirimant.*<sup>2</sup>

### **Le mariage mixte (CJC 1060, NCJC 1124)**

Ce terme signifie l'union entre personnes baptisées dont l'une appartient à une communauté ecclésiale qui n'est pas en pleine communion avec l'Église catholique. On y retrouve, entre autres, les mariages entre catholiques et anglicans, catholiques et protestants, catholiques et orthodoxes. Ces mariages sont interdits par le Code de droit canonique mais ils demeurent valides depuis le 19 mai 1918. (Voir aussi disparité de culte).

## **2.2 Les empêchements dirimants**

Outre le cas de parenté légale examiné antérieurement et le cas de personnes qui ne peuvent contracter mariage à cause d'incapacité de donner un consentement libre et éclairé (CJC 1081, NCJC 1095, CF 400), le Code de droit canonique mentionne les empêchements dirimants suivants :

l'ordre sacré, les vœux solennels,  
la parenté spirituelle, la disparité de culte,

l'âge, l'impuissance,

le rapt, le crime, l'honnêteté publique,

le lien, la consanguinité, l'affinité.

---

2. CANCE, op. cit. p. 523.

Les quatre premiers sont strictement d'origine ecclésiastique et il importe de bien les distinguer d'avec les empêchements prohibants déjà vus. Les deux suivants touchent surtout les caractéristiques physiologiques requises pour le mariage tandis que les suivants ont trait tant à la liberté de consentement qu'à l'impact social du mariage. Enfin, les trois derniers sont en rapport avec des mariages déjà célébrés et représentent les cas les plus fréquemment mentionnés dans les registres.

#### L'ordre sacré (CJC 1072, NCJC 1087)

Cet empêchement dans l'Église catholique latine remonte au deuxième Concile de Latran (1139) de sorte que les clercs dans les ordres sacrés ne peuvent se marier. Dans les églises orientales la pratique est différente de même que dans les diverses autres églises chrétiennes.

#### Les vœux solennels (CJC 1073, NCJC 1088)

L'empêchement pour vœux publics perpétuels de chasteté dans un institut religieux ne doit pas être confondu avec l'empêchement précédent. On le retrouve dans toutes les églises chrétiennes.

#### La parenté spirituelle (CJC 1079)

La parenté spirituelle est le lien établi au baptême entre le baptisant et la personne baptisée ou entre celle-ci et sa marraine ou son parrain. Avant 1918, cette parenté existait également pour la confirmation et avait une portée plus étendue au sein de la parenté. Le nouveau Code de droit canonique ne mentionne pas la parenté spirituelle comme empêchement.

#### La disparité de culte (CJC 1070, 1071, NCJC 1086)

Il s'agit ici d'empêchement de mariage entre une personne baptisée et une qui ne l'est pas. Cependant, il faut noter qu'avant 1918, cet empêchement touchait le mariage de toute personne catholique avec une autre d'une autre religion chrétienne ou pas. C'est pourquoi, dans les registres pour les années antérieures à cette date, les mariages avec une personne non catholique exigeaient une dispense qui ne pouvait être accordée que dans des cas précis sous condition que les enfants seraient élevés selon la religion catholique.

#### L'âge (CJC 1067, NCJC 1083, CC 115, CF 402)

La différence de sexe semble à ce point évidente pour les législateurs, que ceux-ci ne l'ont pas explicitée comme condition physiologique pour le mariage. Cependant, ils ont tenu à préciser des conditions d'âge et de puissance à copuler.

L'âge est un empêchement de droit naturel que l'on retrouve dans toutes les religions ou sociétés. On a tenté de fixer un âge minimal en fonction de la puberté ou du niveau communément admis pour pouvoir prendre charge d'une famille. Au Moyen-Âge<sup>3</sup> on parlait d'au moins 14 ans pour les garçons et d'au moins 12 ans pour les filles. Le Code de droit canonique de 1918 monte ces deux seuils de 2 ans.

Dans le Code civil du Bas-Canada on établit également des seuils de 14 ans et de 12 ans mais on y exige le consentement des parents dans le cas de mineurs (art. 119, 120). Cependant, depuis 1980, on retrouve dans le nouveau Code civil du Québec : *On ne peut contracter mariage avant d'avoir l'âge*

---

3. Thomas D'Aquin, op. cit. 2.2, q. 189, 5c.

de dix-huit ans, mais cet article n'est pas encore en vigueur et l'on peut croire qu'il ne pourra s'appliquer tant que le Code civil du Bas-Canada n'aura pas été amendé.

De tout temps, les prêtres et les pasteurs incitent les personnes à ne pas contracter le mariage trop tôt. Dans des cas très exceptionnels, si une dispense est accordée pour un mariage avec une personne impubère, on ne permet pas la cohabitation. Le cas du fondateur de Québec est bien connu.

#### **L'impuissance (CJC 1068, NCJC 1084, CC 117, CF 428)**

*L'impuissance antécédente et perpétuelle à copuler de la part de l'homme ou de la part de la femme qu'elle soit absolue ou relative dirime le mariage de par sa nature même*<sup>4</sup>. Ce texte est clair mais il faut se rappeler qu'impuissance ne veut pas dire stérilité de sorte que les personnes d'un âge avancé peuvent se marier même si elles sont devenues stériles.

Cet empêchement, le Pape Grégoire IX dans les Décrétales l'assimilait à celui de l'âge : *Tout comme l'enfant, qui ne peut copuler n'est pas apte à se marier, ainsi ceux qui sont impuissants ...*<sup>5</sup> (traduction de l'auteur). Les diverses Églises reconnaissent cet empêchement d'impuissance tout comme le code civil d'ailleurs tout en apportant des nuances sur ce type d'empêchement.

#### **Le rapt (CJC 1074, NCJC 1089, CC 116 et 148, CF 426)**

Le rapt et la détention forcée qui prive l'une des personnes de la liberté requise pour contracter valablement constituent un empêchement dirimant tant dans le Code de droit canonique – qui ne mentionne toutefois que le cas de l'homme qui enlève la femme et non vice-versa, – que dans le Code civil. Cet empêchement a toujours existé au Canada et n'est pas objet de dispense. Les ministres du culte toutefois doivent évaluer jusqu'à quel point le consentement donné est bien fait en toute liberté et connaissance de cause.

#### **Le crime (CJC 1075, NCJC 1090)**

Dans le Code de droit canonique actuel on lit : *Qui, en vue de contracter mariage avec une personne déterminée, aura donné la mort au conjoint de cette personne ou à son propre conjoint attente invalide ce mariage*. Cet empêchement de crime, comportait également le cas d'adultère avec promesse ou tentative de mariage. Les dispenses dans le cas de crime semblent particulièrement rares.

#### **L'honnêteté publique (CJC 1078, NCJC 1093)**

Cet empêchement, tout comme celui de parenté légale et celui d'affinité, semble se rattacher au droit romain. Il résulte d'un mariage invalide ou d'un concubinage notoire. Cet empêchement invalide le mariage avec les consanguins, même illégitimes, de l'autre conjoint. On ne retrouve pas explicitement cet empêchement dans les canons anglicans mais, tout comme dans les églises protestantes, le souci de pastorale amène les ministres du culte à empêcher ce type de mariage. Cet empêchement se retrouve implicitement dans le Code civil.

---

4. Canon 1084.

5. Décrétales, 1.4, tit. 15, c. 2 *Quod sedem*.



## Le lien (CJC 1069, NCJC 1085, CC 118, CF 404)

L'empêchement de se remarier tant que les liens d'un mariage antérieur subsistent se retrouve aussi bien dans le Code de droit canonique, dans le *Book of Common Prayer* des anglicans que dans le Code civil.

Les Églises catholique et anglicane n'octroient pas de dispenses pour cet empêchement tandis qu'au civil une proclamation de divorce est plus aisément obtenue. Il est bon de noter toutefois que certains pays acceptent encore la polygamie et la polyandrie soit de façon absolue, soit avec certaines restrictions.

## La consanguinité (CJC 1076, NCJC 1091, CC 125, 126, CF 405)

L'empêchement de consanguinité remonte à l'origine des temps. Dans le Lévitique, au chapitre 18, on mentionne plusieurs fois ce genre d'empêchement. Ainsi, à l'article 6 on voit : *Aucun de vous ne s'approchera de sa proche parente pour en découvrir la nudité*, puis sont nommées successivement jusqu'à l'article 18 diverses personnes avec qui il n'y a pas lieu de se marier.

De même dans le droit romain et dans les divers codes l'empêchement de consanguinité apparaît mais à des degrés divers.<sup>6</sup> Les Inuits interdisent le mariage entre cousins du 6<sup>e</sup> degré.<sup>7</sup>

On retrouve même Thomas d'Aquin affirmant que l'on peut restreindre le mariage jusqu'au 4<sup>e</sup> degré : ... *le sang qui se mêle à un nouveau sang étranger devient de plus en plus différent de ce qu'il était. Puisque chacun des quatre éléments que renferme le sang se mêle d'autant mieux qu'il est subtil, dans le premier mélange, l'identité du sang disparaît quant au premier élément qui est le plus subtil de tous, à la seconde génération disparaît le second élément, à la suivante le troisième, à la quatrième génération le quatrième élément. Ainsi l'union charnelle peut convenablement se faire à nouveau après la quatrième génération.*<sup>8</sup>

Il est à noter que Thomas d'Aquin (1228–1274) a vécu après le IV<sup>e</sup> Concile du Latran qui sous la direction d'Innocent III (1160–1216) avait ramené l'empêchement de consanguinité du septième degré en ligne collatérale au quatrième degré seulement.

On trouve donc souvent dans nos registres des dispenses pour empêchement de consanguinité jusqu'au 4<sup>e</sup> degré. Depuis le Code de droit canonique de 1917, cet empêchement n'existe plus dès que l'on touche au 4<sup>e</sup> degré. Ainsi les empêchements du 2<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> ou du 3<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> degré n'existent plus dans l'Église catholique depuis ce temps. Enfin, le Code de 1983 stipule : *En ligne collatérale, il (le mariage) est invalide jusqu'au 4<sup>e</sup> degré inclusivement.* Il est à noter cependant que le mode de calcul a été modifié de sorte que ce 4<sup>e</sup> degré est équivalent à ce que l'on appelait un empêchement du 2 au 2.

Dans le Code civil, on ne considère l'empêchement en collatéral qu'entre frères et sœurs et qu'entre oncle et nièce ou tante et neveu. En ligne directe, l'empêchement de mariage est valable à tous les degrés et dans tous les codes.

---

6. On trouvera, au chapitre 3, l'explication des termes reliés à la consanguinité ainsi que les divers modes de calcul de degré de parenté.

7. Castelli, Mireille D., op. cit., p. 30.

8. Thomas D'AQUIN, op. cit. suppl. 54, art. 4.



On peut se demander ce que décrètera le droit pour un mariage entre "bébés éprouvettes" provenant d'une même source sanguine! On peut déjà lire l'article 586 du Code de la famille.

### L'affinité (CJC 1077, NCJC 1092, CC 124-126)

Dans l'ancien droit, l'affinité ou alliance provenait de relations charnelles entre un homme et une femme et existait entre l'une de ces personnes et les consanguins de l'autre. Dans les codes, l'affinité naît d'un mariage. En résumé, pour qu'il y ait empêchement d'affinité, il faut un lien de sang et un lien par alliance.

Le Code de droit canonique de 1917 retient comme empêchement d'affinité tout lien en ligne directe et jusqu'au 2<sup>e</sup> degré inclusivement en collatéral alors qu'auparavant il y avait empêchement jusqu'au 4<sup>e</sup> degré en collatéral.

Louise épouse Louis. Louise a une relation d'affinité avec les consanguins de Louis mais non avec leur conjoint ou conjointe. De même Louis a une relation d'affinité avec les consanguins de Louise mais non avec leur conjoint ou conjointe. À cause de l'utilisation courante du terme belle-sœur ou beau-frère, il peut être difficile de bien comprendre le terme affinité : on doit s'en tenir à la définition donnée plus haut : un lien de sang et un lien dû à une alliance ou inversément mais pas plus.

Ainsi, si un frère et une sœur se marient avec des personnes non liées entre elles par la consanguinité, et si ce frère et cette sœur décèdent, il n'y a pas d'empêchement d'affinité pour un mariage de leurs conjoints entre eux. De même, deux frères peuvent épouser deux sœurs tout comme le père et le fils peuvent épouser la mère et la fille.

## 3. Le calcul de degré de parenté <sup>9</sup>

### 3.1 Les définitions

**La souche** : membre du couple dont les descendants sont issus;

**La ligne** : suite de personnes descendant l'une de l'autre d'une même souche;

La ligne est dite **directe** lorsque les personnes formant la ligne sont nées l'une de l'autre.

Exemple : grand-père, mère, petit-fils.

La ligne est dite **collatérale** ou **oblique** dans les autres cas. Exemples: frère, sœur; neveu, tante ou oncle.

**Le degré** : intervalle qui sépare deux personnes d'une même ligne.

### 3.2 La consanguinité en ligne directe

#### PRINCIPE

En ligne directe, il y a autant de degrés de consanguinité qu'il y a de générations ou si l'on préfère il y a autant de degrés qu'il y a de personnes moins la souche. Exemples : mère, fils : 1 degré grand-père, père, fille : 2 degrés.

---

9. Voir aussi Poirier, Armand, op. cit., p. 58 sq.



## VOCABULAIRE

En ligne ascendante, on dira:

- au premier degré : père, father, pater, Vater;  
mère, mother, mater, Mutter;
- au deuxième degré : grand-père, grandfather, avus, Grossvater;  
grand-mère, grandmother, avia, Grossmutter;
- au troisième degré : bisaïeul, great grandfather, proavus, Urgrossvater;  
bisaïeule, great grandmother, proavia, Urgrossmutter;
- au quatrième degré : trisaïeul, grand great grandfather, abavus, Ururgrossvater, etc.

En ligne descendante, on dira:

- au premier degré : fils, son, filius, Sohn;  
fille, daughter, filia, Tochter;
- au deuxième degré : petit-fils, grandson, nepos, Enkel;  
petite-fille, grand-daughter, neptis, Enkelin
- au troisième degré : arrière-petit-fils, great grandson, pronepos, Urenkel, etc.
- au quatrième degré : bisarrière petit-fils, grand great grandson, abnepos, Ururenkel, etc.

### 3.3 La consanguinité en ligne collatérale

#### PRINCIPES

I- En ligne collatérale, il y a autant de degrés de consanguinité qu'il y a de générations dans une ligne ou si l'on préfère autant de degrés qu'il y a de personnes, moins la souche, dans chacune des lignes.

Ainsi un frère et sa sœur sont reliés par un premier degré de consanguinité en collatéral car pour chacun il y a un degré en ligne directe avec la souche. De même des cousins germains sont liés au deuxième degré de consanguinité en collatéral.

II- Lorsque les lignes sont inégales, on considère la plus longue. Ainsi entre un oncle et une nièce, on aura:

oncle-grand-père : 1 degré;

nièce-grand-père : 2 degrés; on dira que l'oncle et la nièce sont liés au deuxième degré de consanguinité en collatéral.

Au Canada, on dira aussi qu'ils sont parents du 1 au 2.

Dans le nouveau Code de droit canonique, on calcule désormais la parenté comme on le faisait antérieurement dans l'Église orientale et dans le Code civil avec une seule règle : il y a autant de degrés qu'il y a de personnes moins la souche ou encore il y a autant de degrés qu'il y a de générations.

En ligne directe, on arrive au même résultat qu'auparavant mais en ligne collatérale c'est différent car selon ce nouveau mode de calcul on tient compte des deux lignes. Ainsi une parenté du 2 au 2 en collatéral devient une parenté du 4<sup>e</sup> degré en collatéral tandis qu'un oncle et sa nièce seront parents au 3<sup>e</sup> degré en collatéral.

## VOCABULAIRE

Au premier degré : frère, brother, frater, Bruder,  
sœur, sister, soror, Schwester.

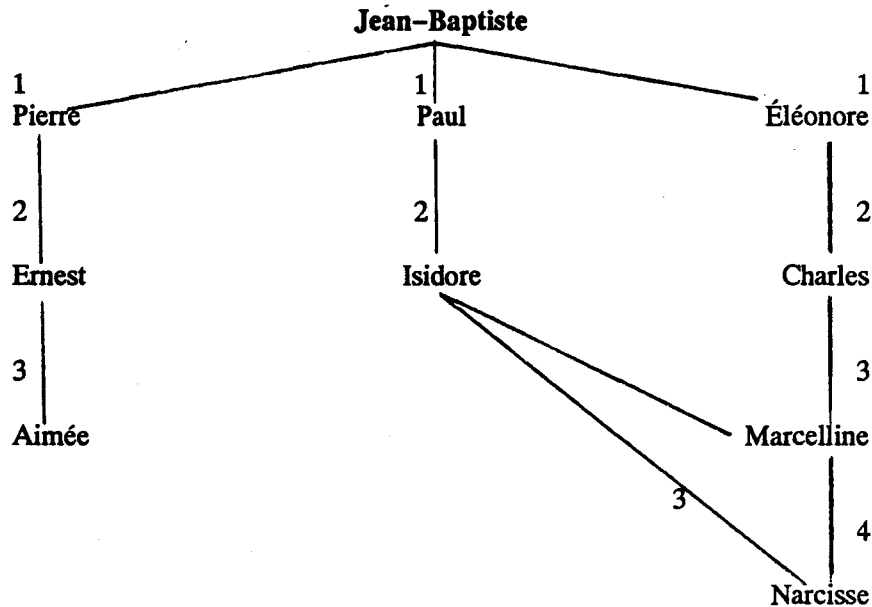
Les frères et soeurs sont : germains si nés des mêmes parents,  
consanguins si nés du même père seulement,  
utérins si nés de la même mère seulement.

Au deuxième degré : oncle <sup>10</sup> (paternel, maternel), (paternal, maternal) uncle, patruus (avunculus),  
Onkel (Oheim),  
tante (paternelle, maternelle), (paternal, maternal) aunt, amita (matertera), Tante  
(Muhme),  
neveu, nephew, nepos, Neffe,  
nièce, niece, nepos, Nichte,  
cousin germain, first cousin, patruels (consobrini), Geschwisterkinder s.  
Vettern s. Basen.

Au troisième degré : grand-oncle paternel (maternel), grand-uncle (grandmother's brother), patruus  
magnus (avunculus magnus), Grossonkel (Grossoheim),  
grand-tante paternelle (maternelle), grand-aunt (grandmother's sister), amita  
magna (matertera magna), Grosstante (Grossmuhme),  
arrière-neveu ou petit-neveu (arrière-nièce ou petite-nièce), great-nephew  
(niece), pronepos, Urneffe (Urnichte),  
cousin ou petit cousin <sup>11</sup>, second cousin, patruels magni, Geschwisterkinder ...

### 3.4 Le calcul de degré de consanguinité

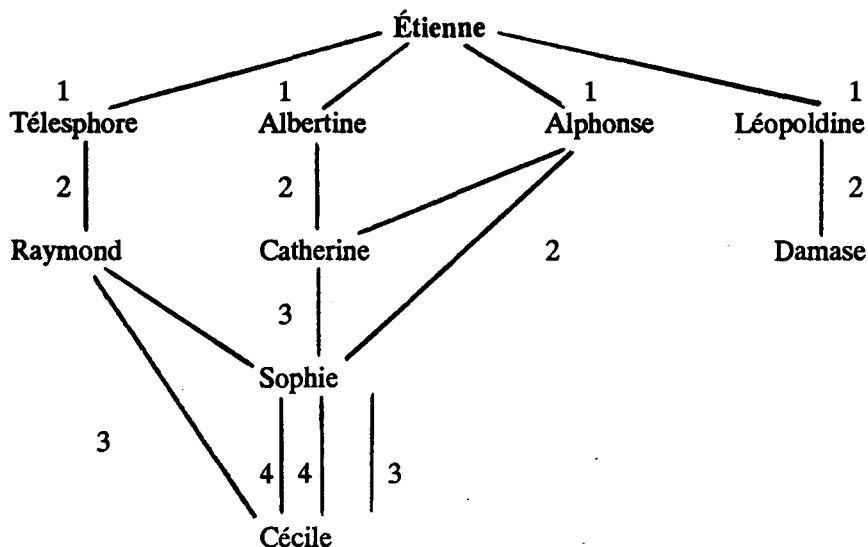
I- Avec une seule souche :



10. En Bretagne, on appelle "oncle" le cousin germain du père ou de la mère. On utilise de façon similaire les termes tante, neveu, nièce.

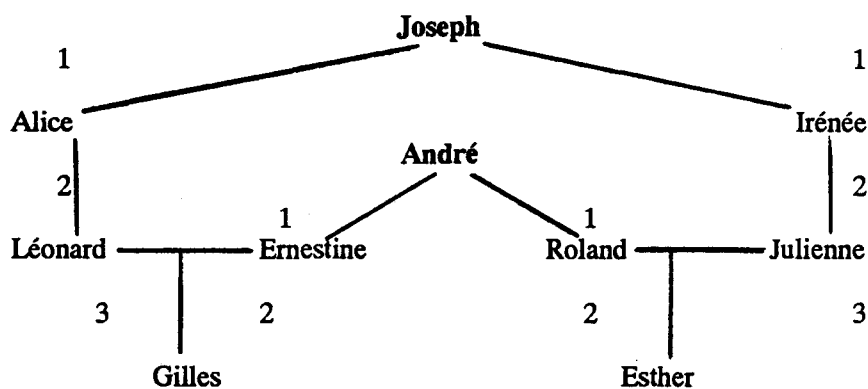
11. Au Canada, on dit aussi cousin issu de germain.

Isidore ayant épousé sa cousine Marcelline, Narcisse et Aimée sont parents au 3<sup>e</sup> degré par leur père mais au 4<sup>e</sup> degré par la mère de Narcisse. Autrefois il aurait fallu une dispense pour un tel mariage mais cette dispense n'est plus requise depuis 1918. Aujourd'hui on dirait qu'ils sont parents au 6<sup>e</sup> et au 7<sup>e</sup> degré en collatéral.



Alphonse ayant épousé sa nièce Catherine et Raymond ayant épousé sa petite cousine Sophie, Cécile est à 3 degrés de la souche par son père tandis que par sa mère elle est à la fois au 3<sup>e</sup> degré et au 4<sup>e</sup> degré de la souche. Damase, de son côté est à 2 degrés de la souche. Aujourd'hui on dira qu'ils sont à la fois parents au 5<sup>e</sup> et au 6<sup>e</sup> degré en collatéral.

## II- Avec deux souches



Léonard ayant épousé Ernestine et Roland ayant épousé Julienne, Gilles et Esther sont parents au 2<sup>e</sup> degré en remontant vers André et au 3<sup>e</sup> degré en remontant vers Joseph. Ceci constitue un autre exemple où l'on retrouve plus d'un lien de consanguinité ou d'affinité dans les registres. Aujourd'hui on dit qu'ils sont à la fois parents au 4<sup>e</sup> degré et au 6<sup>e</sup> degré en collatéral. Avec le nouveau Code de droit canonique ils n'auront besoin que d'une seule dispense.

En procédant systématiquement comme nous venons de le faire, il est facile de déterminer les degrés de consanguinité entre deux personnes. Comme une image vaut mille mots, ici un petit schéma bien fait donne la solution!

### 3.5 L'affinité

Lorsque le calcul de degré de consanguinité a été maîtrisé, le calcul de degré d'affinité ou d'alliance est simple si l'on s'en tient à la définition d'affinité, soit la présence d'un lien par alliance et d'un lien par le sang (ou inversement) mais jamais plus d'un lien par alliance. Les degrés sont comptés comme pour la consanguinité.

#### VOCABULAIRE

En ligne directe :

Dans la langue française, certains des termes utilisés pour la parenté par alliance ont deux sens complètement différents :

Dans le cas de parents des conjoints;

beau-père (belle-mère), father-in-law (mother-in-law), socer (socrus), Schwiegervater (mutter), gendre (bru), son-in-law (daughter-in-law), gener (nurus), Schwiegersohn (Tochter);

Dans le cas de conjoints de l'un des parents :

beau-père (belle-mère), step-father (mother), vitricus (noverca), Stiefvater (mutter), beau-fils (belle-fille), step-son (step-daughter), privignus (privigna), Stiefsohn(Tochter).

En ligne collatérale:

beau-frère (soeur), brother (sister)-in-law, sororius (glos), Schwager (Schwägerin).

### 4. En guise de conclusion

Pour ces divers empêchements des dispenses peuvent être accordées avec plus ou moins de facilité selon le cas. Advenant la découverte de ces empêchements après la célébration du mariage, il fallait obtenir dispense puis on procédait à une réhabilitation du mariage.

Il y a lieu enfin de ne pas oublier l'obligation de la triple publication des bans. Cette obligation étant bien connue, nous terminerons par cet extrait du *First Prayer Book* d'Edward VI:

*First the bannes must be asked three seueral Soondaies or holye dayes, in the seruice tyme, the people beeyng presente, after the accustomed maner.*

*And if the persones that woulde bee married dwel in diuers parishes, the bannes muste bee asked in bothe parishes, and the Curate of thone parish shall not solemnize matrimonie betwixt them, without a certificate of the bannes beeyng thrise asked from the Curate of thother parishe.*

#### Bibliographie

Aerthnys-Damen, *Theologia moralis*, 16<sup>e</sup> éd., Tome II, Turin, Marietti, 1950, 891 p.  
Augustine, P. Chas., *A Commentary on the New Code of Canon Law*, Tome V, Saint-Louis, B. Herder, 1935, 459 p.

- La Bible de Jérusalem*, Paris, Cerf-Desclée de Brouwer, 1979, 1984 p., ISBN 2-204-01399-4  
*The Book of Common Prayer*, Toronto, Anglican Book Centre, 1962, 736 p.  
 Cance, Adrien, *Le code de droit canonique*, Tome II, Paris, J. Gabalda, 1951, 659 p.  
 Castelli, Mireille D.-, *Précis du droit de la famille*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1987, 423 p., ISBN 2-7637-7121-1.  
*Code de droit canonique*, Société internationale de droit canonique, Paris, Centurion-Cerf-Tardy, 1984, 363 p., ISBN 2-227-42555-5.  
 Les codes civils, édition critique sous la direction de Crépeau, Paul-A., Montréal, Chambre des notaires du Québec, 1989, 1184 p., ISBN 0-7717-0203-5.  
 Craisson, D., *Manuale totius juris canonici*, 4e éd., Tome III, Pictavii, H. Oudin, 1875, 755 p.  
 Dens, P., *Tractatus de sponsalibus et matrimonio*, Malines, H. Dessain, 1861, 456 p.  
 Deshayes, F., *Memento juris ecclesiastici publici et privati*, Paris, Berche et Tralin, 1897, 759 p.  
*Dictionnaire de droit canonique*, sous la direction de R. Naz, Tome V, Paris, Letouzey, 1953, 764 p.  
*The First and Second Prayer Books of Edward VI*, London, Dent, 1910, 463 p.  
 Kavanagh, Henry J., *Civil Code of Lower Canada*, Montréal, John Lovell, 1898, 602 p.  
 Moore, E. Garth, *An Introduction to English Canon Law*, Oxford, Clarendon Press, 1967, 176 p.  
 Pineau, Jean, *La famille*, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, 1982, 320 p, ISBN 2-7606-0595-7.  
 Poirier, Armand, *Des empêchements de mariage*, Québec, *L'Ancêtre*, Vol. I, N° 3, 1974.  
 Thomas D'Aquin, *Summa theologica*, Tome V, Madrid, Bibliotheca de autores cristianos, 1952, 1014 p.

#### Autres références

Sur le même sujet, voir articles de Henri-Pierre Tardif publiés dans *L'Ancêtre* : *Propos autour de la catholicité de mes ancêtres* (Vol. 5, N° 2, octobre 1979, p. 35 à 50); *Petit lexique de termes et d'expressions généalogiques* (Vol. 7, N° 5, janvier 1981, p. 133 à 148); *Cas d'excommunication de 1762 à 1784* (Vol. 10, N° 1, septembre 1983, p. 3 à 12); *Correspondance des évêques relative au mariage* (Vol. 15, N° 6, février 1989, p. 203 à 218).

\* \* \* \* \*

## PROJET DE DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE ÉMARD

par Michel Émard

Depuis 1970 je prépare un dictionnaire généalogique de tous les Émard qui ont vécu au Canada à partir du 17<sup>e</sup> siècle.

La famille Émard est relativement petite et tous les descendants vivant actuellement sont probablement issus d'un seul couple : Pierre Émard dit Poitevin et Jeanne-Marguerite Bloys mariés à Longueuil le 6 février 1702. Il y a un autre couple qui a laissé une descendance durant quelques générations : Pierre Émard dit Adhémar et Marie Lalande mariés à Lachine le 12 juin 1706. Dans l'état actuel de mes recherches, il n'y a pas de descendant vivant de ce couple.

Depuis environ 20 ans j'ai accumulé plus de 1200 mariages Émard qui correspondent à autant de familles. Ces mariages ont été saisis sur ordinateur pour la création d'une banque de données, ce qui facilitera la consultation et la reconstitution des familles.



Il y a cependant de nombreux renseignements à trouver encore afin de compléter et de reconstituer avec certitude toutes les familles et les liens entre elles. Pour que cette banque de données soit la plus utile pour tous, j'ai besoin d'aide pour compléter et corriger les données déjà en ma possession.

À partir de cette banque de données j'ai commencé à préparer le dictionnaire généalogique des familles Émard.

### **1. Première étape : la fiche de famille**

Dans un premier temps, le dictionnaire sera constitué de fiches de famille comprenant la liste complète de tous les enfants avec indications précises pour remonter ou descendre les généalogies. Chaque enfant fait l'objet d'une fiche individuelle abrégée, laquelle contient les détails des lieux et dates de naissance/baptême, décès/sépulture et mariage. Le tout est complété par divers index. Cette première étape est assez avancée.

### **2. Deuxième étape : la fiche individuelle**

Dans la seconde étape une fiche individuelle sera faite comprenant les transcriptions complètes de tous les actes de naissance/baptême, décès/sépulture et mariage pour chaque membre de la famille. J'ai déjà accumulé un bon nombre d'actes complets à partir des registres originaux et de microfilms, mais ce long travail ne peut être complété dans des détails raisonnables qu'avec l'aide de tous.

Une fois le dictionnaire terminé, tous les liens de famille ou généalogies pourront alors être facilement retrouvés, mais ce ne sera qu'un squelette. Chaque individu pourra alors écrire l'histoire de sa famille avec les papiers de famille : photos, coupures de journaux, faire-part, avis de naissance, mariage et décès, actes notariés comme les contrats de mariage, testaments, baux, achats, ventes, etc.

Une grille a été préparée pour inscrire les renseignements de base : soit une fiche de famille.

Je recommande aussi de faire parvenir une photocopie des actes originaux si possible, ou une transcription complète des actes pour vous-même, vos enfants, vos parents, vos grand-parents, etc. à partir des registres d'état-civil (à la paroisse, au Palais de justice ou aux Archives nationales). La plupart des registres d'état civil sont maintenant microfilmés, ce qui permet d'obtenir facilement des photocopies des actes originaux.

J'offre à tous de faire sans frais des recherches à partir de la banque de données que j'ai constituée en échange de renseignements de famille qui, de toute façon, seront immédiatement intégrés à la banque pour le bénéfice de tous.

Si vous avez le goût et le temps d'en faire plus, n'hésitez pas à me le faire savoir et je vous donnerai des suggestions. Exemples : obtention de photocopies des actes originaux de tous les Émard d'une paroisse, transcription de ces actes, obtention de photocopies et transcription d'actes notariés, formation d'une Association des familles Émard en vue d'échanges et de rencontres des membres de notre famille, liaison avec les membres, etc., etc.

J'ai monté aussi un fichier des Émard vivants, surtout à partir des bottins téléphoniques. Le fichier comprend environ 250 noms Émard dont 74% vivent au Québec, 25% en Ontario et 1% dans le reste du Canada.

EXEMPLE DE FICHE DE FAMILLE

3.01 001.01 A	EMARD dit POITEVIN Pierre o N/B: 1668 ?? ??? + D/S: 1732 09 22/23 x M: 1702 02 06 BLOYS Jeanne-Marguerite	(Moÿse (Pierre?) & Marie BIDAULT) S. Pierre Melle Deux-Sèvres Poitou France S. Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly Québec Canada) S. Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly Québec Canada) (Julien & Marguerite LECLERC)	3.02 001
3.02 001.01 Aa	EMARD dit POITEVIN Marie-Anne o N/B: 1702 11 02/05 + D/S: 1766 11 27/ x M: 1732 09 22 BETOURNE Pierre	(Pierre & Jeanne-Marguerite BLOYS) S. Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly Québec Canada) S. Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly Québec Canada) S. Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly Québec Canada) (Pierre & Marie-Jeanne RONGRAY)	
3.02 001.02 AB	EMARD dit POITEVIN Pierre o N/B: 1704 10 31/11 01 + D/S: 1791 01 22/22 x M: 1745 01 11 DENIAU Geneviève	(Pierre & Jeanne-Marguerite BLOYS) N-Dame Montréal Mtrl-Ville Québec Canada S. Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly Québec Canada) S. Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly Québec Canada) (Jean-Baptiste & Marie-Anne BENOIT dit LIVERNOIS)	3.03 001
3.02 001.03 Ac	EMARD dit POITEVIN Marie-Josèphe o N/B: 1706 12 25/26 + D/S: 1787 09 18/19 x M: 1730 04 23 BENOIT dit LIVERNOIS Antoine	(Pierre & Jeanne-Marguerite BLOYS) S. Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly Québec Canada) S. Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly Québec Canada) S. Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly Québec Canada) (Etienne & Marie-Jeanne Campo)	
3.02 001.04 AD	EMARD dit POITEVIN Joseph o N/B: 1708 12 19/20 + D/S: 1721 02 24/25 x M:	(Pierre & Jeanne Marguerite BLOYS) S. Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly Québec Canada) S. Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly Québec Canada)	
3.02 001.05 AE	EMARD dit POITEVIN Antoine o N/B: 1711 03 04/05 + D/S: 1788 04 03/04 x M: 1738 10 29 BOURGERY Marie-Josèphe	(Pierre & Jeanne-Marguerite BLOYS) S. Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly Québec Canada) La Nativité La Prairie Laprairie Québec Canada S. Famille Boucherville (Chambly Québec Canada) (Denis & Marie-Josèphe BAULT)	3.03 002
3.02 001.06 AF	EMARD dit POITEVIN Vincent o N/B: 1714 08 11/12 + D/S: 1776 09 01/02 x M: 1740 05 26 BOURDON Elisabeth	(Pierre & Jeanne-Marguerite BLOYS) S. Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly Québec Canada) S. Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly Québec Canada) S. Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly Québec Canada) (Pierre & Marie-Anne GOUYOU)	3.03 003



## EXEMPLES D'INDEX DIVERS

Fichier:EMARD.POITEVIN

Page 1

Rapport: NAISSANCES/BAPTEMES

Ordre alphabétique

PRENOM EMARD	PERE & MERE	O N/B	LIEU	NO ASCENDANT
Antoine	(Pierre & Jeanne-Marguerite BLOYS)	1711 03 04/05	S.Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly)	.02 001.05
Hervé	(Trefflé & Mathilde BLAIS)	1891 04 22/22	S.Jacques Embrun Russell Ontario Can	.07 020.02
Jean-Baptiste	(Pierre & Catherine PAYANT dit S.ONGE)	1791 09 22/22	La Nativité La Prairie Laprairie Qué	.04 003.02
Jean-François	(Michel & Francine SIMONEAU)	1972 09 29/11	Registre civil Montréal Mtri-Ville Q	.09 018.01
Michel	(Hervé & Germaine MAJOR)	1942 02 11/22	N-Dame-de-Lourdes Vanier Ottawa-Carl	.08 017.01
Moyse (Pierre?)	(Moyse & Marie MARTIN)	1677	S.Pierre Melle Deux-Sèvres Poitou Fr	.00 001.01
Norbert	(Jean-Baptiste & Catherine DUPUIS)	1824 10 02/02	S.Constant S.Constant Laprairie Qué	.05 007.04
Pierre	(Moyse (Pierre?) & Marie BIDAULT)	1668 ?? ??/	S.Pierre Melle Deux-Sèvres Poitou Fr	.01 001.01
Pierre	(Pierre & Marie-Josèphe BOURGERY)	1760 01 18/18	La Nativité La Prairie Laprairie Qué	.03 002.10
Trefflé	(Norbert & Catherine LADOUCEUR)	1854 02 13/14	S.Martine S.Martine Chateauguay Qué	.06 015.02

Fichier:EMARD.POITEVIN

Page 1

Rapport: DECES/SEPULTURES

Ordre alphabétique

PRENOM EMARD	PERE & MERE	+ D/S	LIEU	NO ASCENDANT
Antoine	(Pierre & Jeanne-Marguerite BLOYS)	1788 04 03/04	La Nativité La Prairie Laprairie Qué	.02 001.05
Hervé	(Trefflé & Mathilde BLAIS)	1944 11 09/12	N-Dame-de-Lourdes Vanier Ottawa-Carl	.07 020.02
Jean-Baptiste	(Pierre & Catherine PAYANT dit S.ONGE)	1856 02 03/06	S.Urbain S.Urbain-Premier (Chateaugua	.04 003.02
Jean-François	(Michel & Francine SIMONEAU)			.09 018.01
Michel	(Hervé & Germaine MAJOR)			.08 017.01
Moyse (Pierre?)	(Moyse & Marie MARTIN)	1668 (?)	S.Pierre Melle Deux-Sèvres Poitou Fr	.00 001.01
Norbert	(Jean-Baptiste & Catherine DUPUIS)	1898 04 18/20	S.Jacques Embrun Russell Ontario Can	.05 007.04
Pierre	(Moyse (Pierre?) & Marie BIDAULT)	1732 09 22/23	S.Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly)	.01 001.01
Pierre	(Pierre & Marie-Josèphe BOURGERY)	1832 07 21/22	S.Constant S.Constant Laprairie Qué	.03 002.10
Trefflé	(Norbert & Catherine LADOUCEUR)	1930 06 23/26	S.Jacques Embrun Russell Ontario Can	.06 015.02

Fichier:EMARD.POITEVIN

Page 1

Rapport: MARIAGES/CONJOINTS

Ordre alphabétique

NOM PRENOM CONJOINT	x M	LIEU DU MARIAGE	PRENOM EMARD	NO ASCENDANT
BIDAULT Marie		S.Pierre Melle Deux-Sèvres Poitou France (?)	Jean-François	.09 018.01
BLAIS Mathilda	2 1888 11 26	S.Jacques Embrun Russell Ontario Canada	Moyse (Pierre?)	.00 001.01
BLOYS Jeanne-Marguerite	1702 02 06	S.Antoine-de-Pade Longueuil (Chambly Québec Can	Trefflé	.06 015.02
BOURGERY Marie-Josèphe	1738 10 29	S.Famille Boucherville (Chambly Québec Canada	Pierre	.01 001.01
DUPUIS Catherine	1813 05 10	S.Constant S.Constant Laprairie Québec Canada	Antoine	.02 001.05
LADOUCEUR Catherine	1850 09 10	S.Martine S.Martine Chateauguay Québec Canada	Jean-Baptiste	.04 003.02
MAJOR Germaine	1937 07 21	Sacré-Coeur Ottawa Ottawa-Carleton Ontario Can	Norbert	.05 007.04
PAYANT dit S.ONGE Catherine	1782 10 14	La Nativité La Prairie Laprairie Québec Canada	Hervé	.07 020.02
SIMONEAU Francine	1970 04 06	Registre civil Montréal Mtri-Ville Québec Cana	Pierre	.03 002.10
			Michel	.08 017.01

Fichier:EMARD.POITEVIN  
 Rapport: MARIAGES/LIEUX  
 LIEU DU MARIAGE

Page 1  
 Ordre alphabetique

	x M	PRENOM EMARD	NO ASCENDANT	NOM PRENOM CONJOINT
		Jean-François	.09 018.01	
La Nativité La Prairie Laprairie Québec Canada	1782 10 14	Pierre	.03 002.10	PAYANT dit S.ONGE Catherine
Registre civil Montréal Mtl-Ville Québec Canada	1970 04 06	Michel	.08 017.01	SIMONEAU Francine
S.Antoine-de-Pade Longueuil Chambly Québec Canada	1702 02 06	Pierre	.01 001.01	BLOYS Jeanne-Marguerite
S.Constant S.Constant Laprairie Québec Canada	1813 05 10	Jean-Baptiste	.04 003.02	DUPOIS Catherine
S.Famille Boucherville Chambly Québec Canada	1738 10 29	Antoine	.02 001.05	BOURGERY Marie-Josèphe
S.Jacques Embrun Russell Ontario Canada	2 1888 11 26	Trefflé	.06 015.02	BLAIS Mathilda
S.Martine S.Martine Chateauguay Québec Canada	1850 09 10	Norbert	.05 007.04	LADOUCEUR Catherine
S.Pierre Melle Deux-Sèvres Poitou France (?)		Moysé (Pierre?)	.00 001.01	BIDAULT Marie
Sacré-Coeur Ottawa Ottawa-Carleton Ontario Canada	1937 07 21	Hervé	.07 020.02	MAJOR Germaine

Fichier:EMARD.POITEVIN  
 Rapport: CHRONOLOGIE

Page 1  
 Ordre chronologique

NO ASCENDANT	PRENOM EMARD	PERE & MERE	NO DESCENDANT	NO ABBVILLE	o N/B
.00 001.01	Moysé (Pierre?)	(Moysé & Marie MARTIN)	.01 001		16??
.01 001.01	Pierre	(Moysé (Pierre?) & Marie BIDAULT)	.02 001	A	1668 ?? ??/
.02 001.05	Antoine	(Pierre & Jeanne-Marguerite BLOYS)	.03 002	AE	1711 03 04/05
.03 002.10	Pierre	(Pierre & Marie-Josèphe BOURGERY)	.04 003	AEJ	1760 01 18/18
.04 003.02	Jean-Baptiste	(Pierre & Catherine PAYANT dit S.ONGE)	.05 007	AEJB	1791 09 22/22
.05 007.04	Norbert	(Jean-Baptiste & Catherine DUPOIS)	.06 015	AEJBD	1824 10 02/02
.06 015.02	Trefflé	(Norbert & Catherine LADOUCEUR)	.07 020	AEJBD2B	1854 02 13/14
.07 020.02	Hervé	(Trefflé & Mathilde BLAIS)	.08 017	AEJBD2BB	1891 04 22/22
.08 017.01	Michel	(Hervé & Germaine MAJOR)	.09 018	AEJBD2BBA	1942 02 11/22
.09 018.01	Jean-François	(Michel & Francine SIMONEAU)		AEJBD2BBAA	1972 09 29/11

Fichier:EMARD.POITEVIN  
 Rapport: MARIAGES/DATES

Page 1  
 Ordre chronologique

x M	NO DESC	PRENOM EMARD	PERE & MERE	LIEU DU MARIAGE
		Jean-François	(Michel & Francine SIMONEAU)	
16??	.01 001	Moysé (Pierre?)	(Moysé & Marie MARTIN)	S.Pierre Melle Deux-Sèvres Poitou France (?)
1702 02 06	.02 001	Pierre	(Moysé (Pierre?) & Marie BIDAULT)	S.Antoine-de-Pade Longueuil Chambly Québec
1738 10 29	.03 002	Antoine	(Pierre & Jeanne-Marguerite BLOYS)	S.Famille Boucherville Chambly Québec Canad
1782 10 14	.04 003	Pierre	(Pierre & Marie-Josèphe BOURGERY)	La Nativité La Prairie Laprairie Québec Can
1813 05 10	.05 007	Jean-Baptiste	(Pierre & Catherine PAYANT dit S.ONGE)	S.Constant S.Constant Laprairie Québec Cana
1850 09 10	.06 015	Norbert	(Jean-Baptiste & Catherine DUPOIS)	S.Martine S.Martine Chateauguay Québec Cana
2 1888 11 26	.07 020	Trefflé	(Norbert & Catherine LADOUCEUR)	S.Jacques Embrun Russell Ontario Canada
1937 07 21	.08 017	Hervé	(Trefflé & Mathilde BLAIS)	Sacré-Coeur Ottawa Ottawa-Carleton Ontario
1970 04 06	.09 018	Michel	(Hervé & Germaine MAJOR)	Registre civil Montréal Mtl-Ville Québec C

# EXEMPLE DE GENEALOGIE DIRECTE

.00 001.01	EMARD Moyse (Pierre?) o N/B: + D/S: 1668 (?) x M: BIDAULT Marie	(Moyse & Marie MARTIN) S.Pierre Melle Deux-Sèvres Poitou France (?) S.Pierre Melle Deux-Sèvres Poitou France (?) S.Pierre Melle Deux-Sèvres Poitou France (?)	.01 001
.01 001.01 A	EMARD dit POITEVIN Pierre o N/B: 1668 ?? ??? + D/S: 1732 09 22/23 x M: 1702 02 06 BLOYS Jeanne-Marguerite	(Moyse (Pierre?) & Marie BIDAULT) S.Pierre Melle Deux-Sèvres Poitou France S.Antoine-de-Pade Longueuil Chambly Québec Canada S.Antoine-de-Pade Longueuil Chambly Québec Canada (Julien & Marguerite LECLERC)	.02 001
.02 001.05 AE	EMARD dit POITEVIN Antoine o N/B: 1711 03 04/05 + D/S: 1788 04 03/04 x M: 1738 10 29 BOURGERY Marie-Josèphe	(Pierre & Jeanne-Marguerite BLOYS) S.Antoine-de-Pade Longueuil Chambly Québec Canada La Nativité La Prairie Laprairie Québec Canada S.Famille Boucherville Chambly Québec Canada (Denis & Marie-Josèphe BAULT)	.03 002
.03 002.10 AEJ	EMARD dit POITEVIN Pierre o N/B: 1760 01 18/18 + D/S: 1832 07 21/22 x M: 1782 10 14 PAYANT dit S.ONGE Catherine	(Pierre & Marie-Josèphe BOURGERY) La Nativité La Prairie Laprairie Québec Canada S.Constant S.Constant Laprairie Québec Canada La Nativité La Prairie Laprairie Québec Canada (Jean-Baptiste & Catherine LERIGE)	.04 003
.04 003.02 AEJB	EMARD dit POITEVIN Jean-Baptiste o N/B: 1791 09 22/22 + D/S: 1856 02 03/06 x M: 1813 05 10 DUPUIS Catherine	(Pierre & Catherine PAYANT dit S.ONGE) La Nativité La Prairie Laprairie Québec Canada S.Urbain S.Urbain-Premier Chateauguay Québec Cana S.Constant S.Constant Laprairie Québec Canada (Joseph & Elisabeth MONTOUR)	.05 007
.05 007.04 AEJBD	EMARD dit POITEVIN Norbert o N/B: 1824 10 02/02 + D/S: 1898 04 18/20 x M: 1850 09 10 LADOUCEUR Catherine	(Jean-Baptiste & Catherine DUPUIS) S.Constant S.Constant Laprairie Québec Canada S.Jacques Embrun Russell Ontario Canada S.Martine S.Martine Chateauguay Québec Canada (Albert & Catherine LAFLEUR)	.06 015
.06 015.02 AEJBD2B	EMARD dit POITEVIN Trefflé o N/B: 1854 02 13/14 + D/S: 1930 06 23/26 x M: 2 1888 11 26 BLAIS Mathilda	(Norbert & Catherine LADOUCEUR) S.Martine S.Martine Chateauguay Québec Canada S.Jacques Embrun Russell Ontario Canada S.Jacques Embrun Russell Ontario Canada (Octave & Céline GAGNON)	.07 020
.07 020.02 AEJBD2BB	EMARD dit POITEVIN Hervé o N/B: 1891 04 22/22 + D/S: 1944 11 09/12 x M: 1937 07 21 MAJOR Germaine	(Trefflé & Mathilde BLAIS) S.Jacques Embrun Russell Ontario Canada N-Dame-de-Lourdes Vanier Ottawa-Carleton Ontario Sacré-Coeur Ottawa Ottawa-Carleton Ontario Canada (Eaile & Bernadette GAGNON)	.08 017
.08 017.01 AEJBD2BBA	EMARD dit POITEVIN Michel o N/B: 1942 02 11/22 + D/S: x M: 1970 04 06 SIMONEAU Francine	(Hervé & Germaine MAJOR) N-Dame-de-Lourdes Vanier Ottawa-Carleton Ontario  Registre civil Montréal Mtri-Ville Québec Canada (Thomas & Bernadette FAUCHER)	.09 018

# À LA RECHERCHE DES ORIGINES DE VINCENT CHRÉTIEN

par George E. et Richard L. Christian

Avant longtemps, chaque chercheur en généalogie apprendra qu'il y a beaucoup de documents recueillis par les Mormons (l'Église des saints d'aujourd'hui). Nous avons fouillé en profondeur cette mine de renseignements.

En ce qui concerne Vincent Chrétien, une curieuse note apparaît. Dans la table onomastique relative à la France, on trouve le nom de Vincent mentionné deux fois. En premier lieu, on le dit baptisé à Saint-Ours de Loches, ce que nous avons déjà mis en doute (voir *L'Ancêtre*, vol. 15, n° 6, février 1989). En deuxième lieu, on le dit baptisé à Saint-Ours, Puy-de-Dôme. Il faut bien distinguer les deux endroits.

À la ville de Loches (département de Indre-et-Loire, autrefois la Touraine), l'église Saint-Ours fait partie de l'ancien château, entouré d'une muraille encore aujourd'hui. La ville et l'église sont donc deux entités distinctes.

Au début du mois de juillet, nous avons fait un séjour en France, dans l'intention de faire aussi quelques recherches. Ayant auparavant consulté notre Larousse, nous savions que le département du Puy-de-Dôme se trouvait dans le Massif Central du pays, et que Clermont-Ferrand en était le chef-lieu. Cette région est connue comme un pays des volcans. Aux temps reculés de l'histoire, l'éruption de volcans a produit une série de montagnes, dont un grand nombre portent un nom, comme, par exemple, Puy-de-Dôme. Le mot *puy* vient du latin *podium*, ce qui signifie une montagne. Donc, la montagne la plus élevée, le Puy-de-Dôme, a donné son nom au département. Près de la base du puy se trouve un musée régional. On y trouve une carrière de pierres demi-précieuses (provenant de la chaleur et de la pression des volcans), un atelier pour tailler les pierres, un musée régional, etc. À la réception, nous avons demandé s'il y avait une église dédiée à Saint-Ours. La dame nous a répondu oui, et nous a indiqué dans quelle direction il fallait rouler. Ce n'était pas tellement loin.

Quelle surprise d'apprendre que non seulement il y avait une église Saint-Ours, mais que le village où elle se trouve porte le même nom. Nous étions logés dans un petit hôtel du village voisin, à Pontgibaud. Le lendemain, nous voilà sur la route de Saint-Ours, en vue de visiter la mairie et y consulter les anciens registres. Une autre surprise : l'enseigne indiquant la route nous apprend que le village s'appelle Saint-Ours-des-Roches. Une lumière s'est allumée dans notre cerveau. Voici un nom à semer la confusion. Est-ce qu'au temps de Vincent et Michel Chrétien on les a pris comme frères parce que l'un disait avoir été baptisé à l'église de Saint-Ours-des-Roches au village du même nom, tandis que l'autre fut baptisé dans l'église Saint-Ours de la ville de Loches?

Nous avons été bien accueillis à la mairie de Saint-Ours-des-Roches, nous avons demandé à la préposée au bureau s'il y avait des registres anciens, datant surtout d'environ 1650. La dame a consulté les archives et donné sa réponse. Elle se dit désolée de constater que les premiers ne dataient que de 1700. Les plus anciens se trouvent aux Archives départementales à Clermont-Ferrand. Nous avons décidé de ne pas poursuivre plus longtemps cette recherche puisque nous ne sommes pas descendants de Vincent mais de Michel.

Toutefois, nous voulons faire connaître ce petit filon qu'un autre chercheur plus intéressé voudrait peut-être suivre, afin d'établir avec plus de certitude les origines de son ancêtre Vincent Chrétien.

\* \* \* \* \*



# IDENTITÉ DU ST-HILAIRE DÉCÉDÉ EN 1727 À L'ÎLE D'ORLÉANS

par Guy St-Hilaire

Les registres de Sainte-Famille de l'Île d'Orléans contiennent, à la date du 22 mars 1727, l'acte de sépulture suivant :

*Le vingt deuxieme mars de l'année mil sept cent vingt et sept a esté inhumé dans le cymetière de cette paroisse par moy curé soussigné le corps de Jean francois St hilaire agé d'environ onze ans après avoir reçu le sacrement de l'extreme onction presence de Jean Baptiste Marcot et Joseph Asselin qui ont déclaré ne scavoir signer*

*Girard devorlay*

Cet acte ne donne aucune indication sur la famille d'origine de l'enfant décédé. Ce n'est donc que sur la base de vraisemblances et de probabilités que sa filiation peut être établie, et cela conduit à la conclusion inéluctable, à notre avis, qu'il ne peut s'agir d'un enfant autre que celui baptisé à Saint-Étienne de Beaumont le 31 mars 1718 et dont l'acte de baptême se lit comme suit :

*Le trente un de Mars de l'an Mil sept cents dix huit par moy soussigné a été baptisé Jean né d'hier du légitime Mariage de Nicolas Maupas avec Agnès Guillemet le parrain a été Jean fr. lemoine d. Jassemin et la Marraine Anne Maillou lesquels ont déclaré ne scavoir signer de ce requis suiv l'ord.*

*Plante ptré*

En fait, il n'existe dans la région de Québec, en 1727, que deux familles portant également le surnom et parfois le patronyme **St-Hilaire** : celle de **Nicolas Maupas dit St-Hilaire** et celle de **Guillaume Guérin dit St-Hilaire**.

**Nicolas Maupas dit St-Hilaire** s'est marié le 29 octobre 1698 à Saint-Jean I.O. avec **Agnès Guillemet**. De son mariage à son décès, entre 1724 et 1727, il a toujours habité la même terre à **Saint-Michel-de-Bellechasse** (ou **La Durantaye**), l'avant-dernière à l'ouest de la paroisse, aux limites nord-est de **Beaumont**. Elle porte aujourd'hui le numéro 239 du cadastre de **Saint-Michel-de-Bellechasse**. La paroisse **Saint-Michel** ayant été desservie pendant une longue période par le curé de **Beaumont**, et pour une période plus courte par celui de **Saint-Vallier**, quelques baptêmes ou sépultures d'enfants ont été enregistrés en ces paroisses, mais il est historiquement certain que **Nicolas** a toujours habité la même terre à **Saint-Michel**. Il faut toutefois noter qu'une belle-soeur de **Nicolas**, **Jeanne Guillemet** mariée à **Pierre Charland** en 1706, a habité **Sainte-Famille I.O.** de 1721 à son décès en 1753.

Pour sa part, **Guillaume Guérin dit St-Hilaire** s'est marié le 6 octobre 1704 à **Saint-Pierre I.O.** avec **Anne Guillot**. De août 1704 au début de 1709 il a résidé à **Saint-Pierre I.O.**, et de 1709 à son décès en 1733 il a habité à **Château-Richer**, où il a été meunier d'abord au moulin du **Sault-à-la-Puce** (1709-1715), puis au moulin du **Petit-Pré** (1715-1728). De 1709 à 1733, les baptêmes, mariages et décès de ses enfants sont tous enregistrés à **Château-Richer** où, c'est historiquement certain, la famille résidait. Il faut encore noter qu'une belle-soeur de **Guillaume**, **Marguerite Guillot** mariée à **Paul Vaillancourt** en 1705, a habité **Sainte-Famille I.O.** de 1706 à son décès en 1741.

Donc, aucune des deux familles **St-Hilaire** existant en 1727 dans la région de Québec n'habitait **Sainte-Famille I.O.**, mais les deux étaient liées à une sœur de l'épouse habitant **Sainte-Famille I.O.**

Même si géographiquement **Château-Richer** est légèrement plus près de **Sainte-Famille I.O.** que **Saint-Michel-de-Bellechasse** (ou **La Durantaye**), il reste que **Saint-Michel** n'en est pas très loin et était alors assez facile d'accès avec les moyens et les habitudes de l'époque. Les visites de famille entre **Saint-Michel** et **Sainte-Famille I.O.** pouvaient se faire assez bien.

Si on regarde maintenant la famille de **Guillaume Guérin** (à l'annexe A), on voit qu'il a deux garçons appelés **François**. L'un né en 1705 et mort en 1706, et l'autre né en 1720 et mort en 1739. Pour les six autres enfants dont on retrouve l'acte de baptême, on trouve aussi l'acte de décès sauf pour la fille **Marguerite** mariée en 1732 à **François Rondeau**. Aucune pièce d'archives ne permet de soupçonner l'existence d'un autre enfant pour **Guillaume Guérin**. De plus, s'il avait déjà un fils appelé **Jean-François** né vers 1715-18 (**Jean-François** avait onze (sic) ans à son décès en mars 1727), il est peu probable qu'il eût aussi appelé **François** son garçon né le 18 avril 1720, lequel devait décéder en 1739. Il n'y a donc aucun indice permettant de croire que le **Jean-François** décédé en 1727 puisse se rattacher à **Guillaume Guérin**, et il paraît même invraisemblable qu'il le soit.

Par ailleurs, en examinant le foyer de **Nicolas Maupas** (à l'annexe B), on trouve des indices permettant d'y rattacher le **Jean-François** en cause. D'abord, on note que selon une tradition normande plusieurs des enfants portent le prénom des parrains ou marraines. C'est le cas de **Nicolas**, **Pierre**, **Marie**, **Jacques** (1707) et **Jacques** (1721). Cependant, **Joseph** a pour parrain **Pierre Jean**, **Jean-Baptiste** a **Joseph Mourangeau**, **Marie-Hélène** a **Catherine Rondeau**, **Louis** a **André Duchesne**, et **Jean** né le 30 mars 1718 a pour parrain **Jean-François Lemoine d. Jassemmin**. Parfois ceux ayant un prénom différent de celui de leur parrain portent celui de leur parrain : le **Pierre Maupas** parrain à **Saint-Vallier** le 18 mai 1734 ne peut être autre que le **Joseph** baptisé le 1<sup>er</sup> mars 1710 à **Beaumont** et ayant **Pierre Jean** comme parrain, et le **Joseph Maupas** inhumé à **Beaumont** le 17 octobre 1714 ne semble pas pouvoir être autre que le **Jean-Baptiste** né en février 1713 et ayant **Joseph Mourangeau** comme parrain.

Il n'y aurait donc rien d'étrange à ce que le **Jean** baptisé le 31 mars 1718 et ayant **Jean-François Lemoine** comme parrain porte effectivement le prénom de son parrain, soit **Jean-François**. Cela paraît d'autant plus vraisemblable que son prénom n'était pas vraiment changé mais complété d'une particularité tirée du prénom de son parrain. Il se peut aussi que ce soit le prêtre qui se soit simplement limité à écrire **Jean** plutôt que **Jean-François**. Il s'agirait en tout cas d'un **Jean-François St-Hilaire** né en mars 1718 et pouvant facilement être celui inhumé en mars 1727 avec l'âge déclaré de onze ans. Il faut en outre noter que malgré des recherches intensives aucune trace de ce **Jean** né en 1718 ne se retrouve par la suite, et que selon des actes notariés de 1742 et 1746 postérieurs au décès des deux parents, il n'y avait plus que cinq héritiers, soit feu **Nicolas** fils, **Marie**, **Joseph**, **Jacques** et **Louis**. **Nicolas** fils était décédé mais représenté par ses propres héritiers. Le fils **Jean** né en 1718 n'existait plus. Tout converge donc pour que le **Jean-François St-Hilaire** décédé en 1727 soit un fils de **Nicolas Maupas** dit **St-Hilaire**.

Même s'il n'y a pas de certitude absolue, à cause de la très grande vraisemblance il semble donc plus probable et presque certain que le **Jean-François St-Hilaire** inhumé à **Sainte-Famille I.O.** le 22 mars 1727 à l'âge de onze (sic) ans soit l'enfant de **Nicolas Maupas** baptisé sous le prénom de **Jean** en 1718 à **Beaumont**, lequel se serait trouvé pour lors chez sa tante **Jeanne** mariée à **Pierre Charland**, à **Sainte-Famille I.O.** Peut-être y avait-il été envoyé pour quelque temps après le décès de son père, afin de soulager un peu sa mère restée veuve avec plusieurs enfants à sa charge!

Le rattachement administratif de l'Île d'Orléans à la rive nord du Saint-Laurent a peut-être incité Tanguay et Jetté à conclure que le Jean-François St-Hilaire décédé en 1727 à l'Île d'Orléans appartenait à la famille de Guillaume Guérin plutôt qu'à celle de Nicolas Maupas, mais une étude plus minutieuse de ces familles oblige à conclure que c'est l'inverse qui est plus probable et plus vraisemblable. D'ailleurs, après un examen de la présente argumentation, le département de démographie de l'Université de Montréal, d'abord enclin à suivre Jetté, changea d'avis et accepta le point de vue ici proposé, comme il a été confirmé à l'auteur le 10 août 1989.

#### Annexe A - Famille de Guillaume Guérin et Anne Guillot

1. François, n. 03 b. 4 déc. 1705, Saint-Pierre I.O.; d. 06 s. 7 déc. 1706 ib. (1 an).
2. Guillaume, n. et b. 6 sept. 1707, Saint-Pierre I.O.; d. 25 s. 26 sept. 1707 ib. (19 jours).
3. Pierre, n. 12 b. 13 sept. 1708, Ange-Gardien; d. 23 s. 24 oct. 1709, Château-Richer (14 mois).
4. Marie-Anne, n. et b. 14 août 1710, Château-Richer; m. 6 juin 1728 ib. (ct 9 mai Jacob) à Charles Gravel; d. 06 s. 8 mars 1798, Loretteville (88 ans).
5. Guillaume, n. et b. 7 sept. 1712, Château-Richer; 1<sup>er</sup> mar. 1<sup>er</sup> oct. 1736 ib (ct 30 sept. Jacob) à Marie-Joseph Poulin; 2<sup>e</sup> mar. 22 sept. 1744 ib. (ct 26 août Jacob) à Marie Michel dit Taillon; d. 03 s. 4 mars 1783, Saint-Joachim (75 ans).
6. Marguerite, n. et b. 15 oct. 1714, Château-Richer; m. 29 oct. 1732 ib. (ct 01 Jacob) à François Rondeau; d. avant 1736 probablement à Saint-Antoine-de-Tilly.
7. Augustin, n. et b. 13 avril 1717, Château-Richer; m. 17 nov. 1738 ib. (ct 16 Jacob) à Louise Poulin; d. 02 s. 4 mai 1802 ib (85 ans).
8. François, n. et b. 18 avril 1720, Château-Richer; s. 25 nov. 1739 ib. (19 ans).

#### Annexe B - Famille de Nicolas Maupas et Agnès Guillemet

1. Nicolas, n. 15 b. 17 nov. 1699, Saint-Michel-de-Bellechasse; m. 5 sept. 1723, Beaumont (ct 9 sept. Frs Rageot à Marie-Jeanne Montminy; s. 5 mars 1736, N.-D.-Québec (35 ans).
2. Pierre, n. et b. 29 juillet 1702, Beaumont; m. 10 janv. 1729, Repentigny (ct 08 Senet) à Marie-Madeleine Tessier; d. 30 nov. s. 1<sup>er</sup> déc. 1729, Yamaska (25 ans).
3. Marie, n. 20 b. 23 sept. 1704, Saint-Michel-de-Bellechasse; m. 8 nov. 1734 Beaumont (ct 07 Gaschet) à René Adam; d. 27 s. 28 mai 1770 ib. (66 ans).
4. Jacques, n. 26 b. 28 août 1707 Beaumont; d. avant 1721.
5. Joseph (Pierre), b. 1<sup>er</sup> mars 1710, Beaumont; m. 25 janv. 1740 Saint-Michel-de-Bellechasse (ct 20 Gaschet) à Marie-Joseph Forgues; d. 20 s. 21 janv. 1760 ib. (45 ans).
6. Jean-Baptiste (Joseph), n. 10 b. 14 fév. 1713, Beaumont; s. 17 oct. 1714 ib.
7. Marie-Hélène, n. et b. 8 sept. 1715, Saint-Vallier; d. avant 1742.
8. Jean-(François), n. 30 b. 31 mars 1718, Beaumont; s. 22 mars 1727 Sainte-Famille I.O. (11 ans).
9. Jacques, n. et b. 15 fév. 1721, Beaumont; m. 9 nov. 1750, Lauzon (ct 25 oct. Pichet) à Thérèse Godbout; s. 6 juil. 1794, Laval (Saint-Vincent-de-Paul) (72 ans).
10. Louis, n. 24 b. 25 août 1723, Beaumont; m. 21 juin 1751, Lauzon (ct 07 Sanguinet) à Marie-Joseph Jahan dit Laviolette; d. 26 s. 27 déc. 1760, Montmagny (33 ans).

\*\*\*\*\*

#### Renouvellement de la cotisation et mise à jour des sujets de recherche

Vous trouverez à l'endos de la feuille de renouvellement de cotisation, une demande de mise à jour de votre principal sujet de recherche. Il serait important que tous, membres à vie et membres ayant déjà renouvelé leur cotisation, complètent et nous retournent ce coupon réponse. Merci de votre collaboration.

\*\*\*\*\*

# PRÉPARATION D'UN DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE DES FAMILLES TARDIF

par Jean-François Tardif

J'ai entrepris, depuis dix ans déjà, un travail de nature titanesque qui consiste à retrouver tous les individus du nom de Tardif, Tardiff et Tardy en Amérique du Nord. En d'autres mots, il s'agit de la préparation d'un dictionnaire généalogique de toutes les familles Tardif.

Ce travail qui demande une grande patience vise d'une part à faire connaître l'histoire et la généalogie des familles Tardif pour la période du régime français, soit de 1600 à 1760, ce qui inclut les trois ou quatre premières générations. En ce qui concerne les générations suivantes, c'est-à-dire de la quatrième ou cinquième génération jusqu'à nos jours, seuls les dossiers généalogiques sont mentionnés, car il serait trop long de faire les biographies complètes de chaque descendant des neuf dernières générations, car ils sont trop nombreux.

Ce dictionnaire donne une liste aussi complète que possible de tous les ancêtres Tardif. Les informations données pour chaque descendant sont les suivantes : date et lieu de naissance, date et lieu de mariage, nom du conjoint ou de la conjointe, date et lieu de décès, âge au décès, ainsi que le lieu principal de résidence et le métier ou profession exercé au cours de sa vie. Lorsqu'il s'agit d'une religieuse ou d'un religieux, la date de mariage est remplacée par la date et le lieu de profession et le nom de la communauté religieuse. Ce document donnera également des statistiques sur l'état civil et les lieux de résidence des membres de la famille. Ce travail de compilation de dossiers généalogiques est fait à l'aide de l'informatique.

Les sources d'information me permettant de préparer un tel ouvrage sont les répertoires de baptêmes, mariages et décès publiés à ce jour, ainsi que les registres de l'état civil donnant les actes de baptême, mariage et de sépulture pour chaque paroisse de la province de Québec. Une autre source importante d'information me permettra de compléter la généalogie des générations actuelles de la famille. Ce sont les feuilles-questionnaires qui sont envoyées aux nouveaux membres pour obtenir des renseignements d'ordre généalogique. Ces renseignements sur les familles actuelles sont très précieux et difficiles à obtenir d'autres sources.

Le tiers de ce travail a été préparé car 200 dossiers généalogiques d'individus couvrant les sept générations des familles Tardif sont inscrits dans la base de données. Le nombre total de dossiers généalogiques à inscrire dans la base de données s'élève à au moins 6000.

Je termine en donnant quelques statistiques sur le nombre de familles Tardif descendant d'Olivier Letardif seulement, qui seront inscrites dans le dictionnaire généalogique pour chaque génération. Il est à noter qu'à l'intérieur d'une famille le nombre d'enfants peut varier de 1 à 25.

I <sup>re</sup> génération	: 1	VII <sup>e</sup> génération	: 92
II <sup>e</sup> génération	: 2	VIII <sup>e</sup> génération	: 400
III <sup>e</sup> génération	: 21	IX <sup>e</sup> génération	: 400
IV <sup>e</sup> génération	: 3	X <sup>e</sup> génération	: 250
V <sup>e</sup> génération	: 10	XI <sup>e</sup> génération	: 250
VI <sup>e</sup> génération	: 36	XII <sup>e</sup> génération	: 30

Total : 1476 familles

\* \* \* \* \*

## REGARD SUR LES REVUES

par Lucien Laurin

**Nos Sources** – Société de généalogie de Lanaudière – Vol. 10, N° 3, septembre 1990.

Inhumations sous la Chapelle des Cuthbert de Berthierville.  
Décès de Florence **Fernet-Martel** à l'âge de 92 ans.  
Tableaux généalogiques – **Mercier/Chaput**, **Albert Houde**, Père **Justin Bellerose**.  
Lignées **Déziel/Labrecque**, **Archambault**, **Bousquet**.  
**Benac** dans la famille de **Michel Chartier**.

**Héritage** – Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs – septembre 1990.

**Pierre Dancosse** (1643–1697) et **Madeleine Bouchard** (1665–1755).  
Lignées ancestrales : **Robidoux/L'Espagnol** – **Gauthier**.  
**Nicolas Duclos**, notaire à **Batiscan** (suite).

**L'Outaouais généalogique** – Société de généalogie de l'Outaouais – Vol. XII, No 4, sept.–oct. 1990.

De mère en fille.  
Les terres de l'Île-aux-Allumettes en 1863.  
Mariages de l'Ontario.  
Minutiers de notaires disponibles sur microfilms; (233 notaires microfilmés par la Société généalogique de l'Utah).  
Vient de paraître : Regroupement des familles **Levasseur**.  
Les succès dans l'organisation de vos projets d'informatisation.

**Ardennes, tiens ferme** – Cercle de généalogie et d'héraldique des Ardennes – N° 44 – 3<sup>e</sup> trimestre 1990.

Géographie du patronyme **Jacquemin**.  
Généalogie **Vassart**.  
**Nicolas Louis Lacaille**, astronome français.

**Connections** – Société de l'histoire des familles du Québec – Vol. 13, N° 1, septembre 1990.

Non-Francophone Members of the Canadian Voltigeurs during the War of 1812.  
Extracts from 1816 Personal Census Northumberland, England.  
**Smith Family**.  
England and Wales : Civil Registration 1837–1983.  
Headstone Hobby Sparked by Argenteuil Ancestors.  
Books : In Search of your German Roots.

**Canadian Federation of Genealogical and Family History Societies Inc.** – Winnipeg, MAN. – 25 août 1990.

Policies of the Federation.

**Toronto Tree - Ontario Genealogical Society - Vol. 21, No 5, September 1990.**

Cemetery Report.

Update on Bill 31 - The Cemeteries Act.

Memorial Restoration Committee by the Ontario Association of Cemeteries.

Beginning your Family History from Toronto.

**Michigan's Habitant Heritage - Vol. 11, N° 2 - April 1990.**

Journal of the French-Canadian Heritage Society of Michigan.

Comeau Families, Part 2.

French-Canadian Genealogical Research in Houghton County, MI.

Leblanc Family of Michigan, Part 3.

**Centre généalogique de l'Ouest - 2<sup>e</sup> trimestre 1990, N° 63.**

Généalogie et informatique - minitel.

Généalogie : mode d'emploi (suite).

La famille **Le Roux**.

Histoire et légende : Réflexions sur l'histoire locale.

L'affaire du brick "le Papillon" (suite).

Recherches au Québec.

Les anciennes paroisses du diocèse de Nantes ...

Les cordonniers au Moyen-Âge, et modernes.

**Champagne généalogique - N° 48, 3<sup>e</sup> trimestre 1990**

Centres généalogiques de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne.

Quelques adresses : Centre généalogique de l'Aube; Centre généalogique de la Marne; Centre généalogique de la Haute-Marne.

Répertoire des familles étudiées par les centres généalogiques de Champagne.

Généalogie de **Bigault du Granrut**.

Les **Chevalier**, instituteurs marnais.

Les **Flaubert** à Bagneux.

\* \* \* \* \*

## **COURS DE GÉNÉALOGIE**

La Société de généalogie vous offre l'opportunité d'assister à un cours de généalogie présenté par **M. Michel Simard**. Ce cours aura lieu le **samedi 24 novembre 1990 de 9h00 à 15h00** à la bibliothèque de la Société, local 1246. Il portera sur les **sources généalogiques et les méthodes de recherche**. La partie théorique se tiendra de 9h00 à 12h00. L'après-midi sera consacré à des travaux pratiques.

Une invitation spéciale est lancée aux nouveaux membres et aux débutants (aucuns frais d'inscription), ainsi qu'aux membres récents (frais d'inscription de 15,00 \$ déductibles de la cotisation annuelle de 25,00 \$). La participation est limitée à **20 personnes**. Inscrivez-vous au plus tôt en téléphonant à 651-9127 aux heures d'ouverture de la bibliothèque ou en laissant le message. On vous suggère d'apporter votre lunch; il y a aussi un service de cafétéria sur place pour vous accommoder.

\* \* \* \* \*

## TRAVAUX EN COURS

Compilation : Henri-Pierre Tardif

**BEAULIEU, Jean-Guy (2458)** : Je suis un descendant en ligne directe d'Antoine Martin-Montpellier marié à Québec le 18 juin 1646 à Denise Sevestre. L'arbre généalogique de ma famille Beaulieu dit Martin-Montpellier et de celle de mon épouse (Savard) est terminé. Je suis intéressé à toute information sur cette famille ainsi que sur les liens possibles avec la famille Beaulieu-Montpellier mentionnée dernièrement dans *L'Ancêtre*. Je me concentre maintenant sur l'histoire de la famille Beaulieu dit Martin-Montpellier.

**FORTIN, Paul-Henri (2427)** : J'ai commencé ma généalogie ascendante complète en remontant ma lignée Fortin dont le premier ancêtre Julien Fortin s'est marié à Québec à Geneviève Gamache le 11 novembre 1652 à Notre-Dame de Québec, et ma lignée Bergeron (côté maternel) dont le premier ancêtre André Bergeron s'est marié à Québec avec Marguerite Dumay le 9 juillet 1673. Je m'intéresse particulièrement à mes ancêtres de 1850 à 1925 car j'ai un grand nombre de vieilles photos qui m'intriguent et je cherche à connaître ces personnes plus intimement!

**HOULE, Léopold (2415)** : J'ai l'intention de faire la généalogie de ma famille Houle (côté paternel) dont le premier ancêtre Louis Houde est arrivé à Québec en 1647 et celle de ma famille Tourigny (côté maternel) sur laquelle j'ai très peu d'information. Toutefois pour le moment je m'occupe, avec d'autres membres, à raviver l'Association Québec-Perche pour assurer que cette association puisse redémarrer de plus belle à l'automne. J'en profite pour inviter toutes les personnes intéressées à cette association à communiquer avec moi à (418) 628-9884.

**TAILLEUR, Jean-Pierre (2459)** : Travaux sur la généalogie des familles Tailleur et Couture (côté maternel). Mon premier ancêtre Guillaume Tailleur dit Versailles, forgeron de son métier, épouse Geneviève Chalu à Notre-Dame de Québec le 14 janvier 1727. À part mon ascendance en ligne directe j'ai commencé à faire la descendance complète de Guillaume dont les descendants s'installent à Saint-Pierre, I.O. J'ai l'intention de faire un répertoire complet des Tailleur par famille.

**ALLARD, Paul (2468)** : Depuis déjà vingt ans je poursuis un travail commencé vingt ans auparavant par le frère Roméo Allard, s.c. à Desbiens, Lac-Saint-Jean sur la généalogie et l'histoire des trois ancêtres Allard, François, Pierre et Simon, arrivés au Canada de souches différentes et à des dates différentes. Je me concentre présentement sur l'informatisation de toutes les données obtenues du frère Allard et celles que j'ai recueillies moi-même. J'ai l'intention de publier une histoire sur chacun de ces trois ancêtres.

**BÉDARD, Marie-Laure (2450)** : Je suis intéressée à la généalogie des Bédard dont le premier ancêtre est Isaac Bédard et celle des Hébert (côté maternel). La généalogie des Bédard a déjà été faite et je me concentre sur les dernières générations depuis 1940. Quant à celle des Hébert de Saint-Louis-de-Gonzague, Co. Dorchester, nous avons un problème car il semble y avoir eu un changement de nom à la génération de mon grand-père.

**MORENCY, Jean Marcel (2437)** : Je recherche toute information concernant Guillaume Baucher dit Morency, arrivé au Canada sous le nom de Boshé en 1652 et marié en 1656 avec Marie Paradis en l'église Notre-Dame de Québec. Je recherche surtout l'histoire dans le but de relier la généalogie aux événements de l'histoire.



**PAQUET-FONTAINE, Colette (2432)** : Travaux sur les familles **Tardif** (côté maternel), **Paquet** (côté paternel), **Nadeau** et **Lévesque**. Je suis particulièrement intéressée pour le moment à des familles **Nadeau** et **Lévesque** de la région de Matane dont certains membres ont marié des **Tardif**.

**LAPRISE, Louise (2482)** : J'ai commencé des recherches sur la famille **Evoy (McEvoy)** (côté maternel) au cours d'un voyage en Irlande en 1987. Mon but est de compléter ces recherches sur les familles **Evoy** du Québec qui semblent toutes descendre de mon premier ancêtre arrivé au Canada vers les années 1860.

**TRUCHON, Ghislain (2478)** : Généalogie de la famille **Truchon** dont le premier ancêtre fut **Louis Truchon** arrivé en 1645 dans la région de Montréal. Je commencerai par ma lignée directe, je ferai ensuite l'arbre généalogique et l'histoire des premiers ancêtres.

**CASEAULT, Michel (2473)** : Histoire complète de la famille de **Jean Cazeau**, chirurgien originaire du Béarn marié à **Saint-Vallier** avec **Madeleine Voyer** en 1721 et établi éventuellement à **Château-Richer**. Généalogie descendante de cette famille.

**MICHAUX, Jean (1788)** : Arbre généalogique complet de ma famille **Michaux/Michaud** (côté paternel) et **Boulangier** (côté maternel), ainsi que les familles **Miller** (grand-mère paternelle) et **Bisson** (grand-mère maternelle), etc.

**VOYZELLE, Céline (2456)** : Généalogie des familles **Voyzelle** (côté paternel) et éventuellement celle des **Hébert** (côté maternel). Je chercherai à trouver tout lien de parenté avec les familles **Voiselle**, **Voicelle**.

**BELLAVANCE, Jean-Marie (2434)** : Travaux portant sur l'arbre généalogique de ma mère **Marie Luce Gagnon** (93 ans), fille de **Napoléon Gagnon**, marié à **Philomène Gaudrault** à **Saint-Fabien**, comté de **Rimouski**.

**GAUTHIER, Annie (2429)** : Généalogie des familles **Gauthier dit Poitevin** (côté paternel), **Daudelin** (côté maternel) ainsi que **Hénault dit Champagne**, **Lefebvre dit Boulangier** et **Julien**.

**LEVASSEUR, Henri P. (2430)** : Généalogie de familles québécoises, par exemple, les **Roy/Leroy** et les **Dugrenier dit Perron**, et de familles acadiennes en particulier les **Mallet de Shippagan**.

**PELLETIER, Jean-Guy (2463)**: Recherches sur les ancêtres **Guillaume**, **Jean** et **Charles Pelletier** (ma lignée directe) ainsi que sur les familles **Morin** et **Caron**.

**PÉPIN, Jean-Pierre (2461)** : Généalogie des familles **Pépin** (côté paternel), **Gingras** (côté maternel) ainsi que **Côté** et **Desjardins**.

**HALLÉ, Lisette (2454)** : Généalogie des familles **Rhéaume** (avec ma sœur **Mireille Rhéaume**) ainsi que celle des familles **Jobin** (côté de mon mari).

**GODIN, Michelle (2462)** : Généalogie des familles **Godin** (côté paternel), **Tanguay** (côté maternel) et un peu plus tard celle des **Paquet** (côté de mon mari).

**DESJARDINS, Patricia (2465)** : Travaux généalogiques sur les familles **Rinfret**, **Malouin**, **Desjardins**, **Gravelle** et **Boulay**.

**RHÉAUME, Mireille (2455)** : Travaux sur les familles **Rhéaume** (côté paternel) et **Jobin** (côté maternel).

\* \* \* \* \*

# COURRIER DE LA BIBLIOTHÈQUE

par René Doucet

## Dons de volumes

- De RENÉ BUREAU : Anonyme. *Les voyages de Samuel de Champlain au Canada de 1603 à 1618*. 1908, 247 p. --- Anonyme. *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*. Tome 1, 1863, 579 p.- Tome 2, 1864, 362 p. --- Anonyme. *Scenes from the History of the Ursulines of Quebec during Two Hundred Years 1639-1839*. L.J. Demers, 1897, 418 p. --- - Collaboration. Marcelle Mallet. Collection Les grands moments de l'Église canadienne, Sadifo Media, 1985, 32 p. --- Elliot, Bruce E. *Découvrir ses ancêtres à Ottawa*. Archives municipales d'Ottawa, 1980, 12 p. --- Trudel, Marcel. *La carte de Champlain en 1632, ses sources et son originalité*. Cartologia N° 51, juillet-décembre 1978. --- Géo-Magazine. N° 1, novembre 1982. --- Gosselin, Auguste. *Le vrai monument de Champlain: ses œuvres éditées par Laverdière*. MSRC, 1909, 23 p. --- Anonyme. *La Petite-Rivière-Saint-François*. 1964, 16 p. --- St-Pierre, Rosaire. *La maison St-Pierre*. 4 p. --- Labrie, Arthur. *Le moulin de Beaumont*. 1970, 51 p. --- Drolet, Jean-Paul. *Map Lore*. 1975, 49 p. --- Centre généalogique de l'Ouest. N° 63, 2<sup>e</sup> trimestre 1990. --- Lessard, Michel et Francine R. *Photo histoire au Québec*. Photo Selection, 1987, 22 p. --- Anonyme. *Programme-souvenir officiel Québec 1534-1984*. 96 p. --- Collaboration. *Canada 1812-1871 période de formation*. La Revue Impériale Oil, 1967, 96 p.
- Du CENTRE CANADIEN D'ÉCHANGE DU LIVRE. Maurault, Olivier. *Montréal*. Librairie d'action canadienne-française, 1929, 299 p. --- *Saint-Sulpice*. Idem, 1930, 223 p. --- Fleury, Serge. *Les fougueux bâtisseurs de la Nouvelle-France*. Mame, 1960, 194 p. --- Daveluy, Marie-Claire. *Jeanne Mance, suivi d'un essai généalogique sur les Mance et les de Mance*. Éditions Albert Lèvesque, 1934, 428 p. --- Gélinas, André. *Les parlementaires et l'administration au Québec*. Les Presses de l'université Laval, 1969, 245 p. --- Morin, Victor. *La légende dorée de Montréal*. Éditions des Dix, 1949, 213 p.
- De MARIE-CLAIRE SAINT-AMANT. *Saint-Amant Sr Marie. Généalogie des familles Saint-Amant des districts de Québec et de Trois-Rivières*. 1981, 188 p.
- De la SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE. Lachance, Claude et collaborateurs. *Répertoire des mariages et sépultures à Saint-Léon-de-Standon (1872-1989)*. Société historique de Bellechasse, 1990, 363 p. --- *Répertoire des mariages et sépultures à Saint-Malachie (1857-1989)*. Idem, 1990, 342 p. En vente à la Société historique de Bellechasse, C.P. 96, Saint-Lazare (Québec) G0R 3J0, au coût de 24,00 \$ chacun, f.p. inclus.
- De CYRILLE DESHAIES. Collaboration. *Saint-Wenceslas 1864-1989, de la forêt vierge à la civilisation moderne*. 1989, 415 p.
- De JACQUES SAINTONGE. Anonyme. *Notes biographiques des députés de l'Assemblée nationale*. Assemblée nationale, 1989, 124 p. --- Collaboration. *Les femmes à l'Assemblée nationale, du droit de vote au partage du pouvoir*. Assemblée nationale, 1990, 57 p.
- De LUCIEN LAURIN. Gagnon, François. *Les seigneurs de La Pocatière*. Soc. hist. de la Côte-du-Sud, Cahiers d'histoire N° 17, 1982, 92 p.

- De H.P. TARDIF. Dechêne, Louise. *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*. Librairie Plon, 1974, 588 p. --- Tremblay, M. Adélarde et G. Louis Gold. *Communautés et culture*. Les Éditions HRW Ltée, 1973, 428 p. --- Bombardier, Alphonse-Raymond. *Valcourt et sa région avant le vingtième siècle*. 1976, 217 p.

#### Dons de l'auteur

- Crête, Georges. *Les Crête de Proulxville*. 1990, 78 p. En vente chez l'auteur, 786, rue Le Cavelier, Sainte-Foy (Québec), G1X 3J1, au prix de 11,50 \$ f.p. inclus.
- Poitras, Léo et Jean-Guy Poitras. *Descendants et descendantes de Théophile Cyr et de Judith Lizotte*. Généalogie d'une famille pionnière établie au Madawaska au début du 19<sup>e</sup> siècle. En vente chez Jean-Guy Poitras, 100, 34e av. Edmunston (NB), E3V 2T5.
- Brochu, Renaud. *Les Fournier, François et Théophile, deux lignées matapédiennes*. Éditions Le Brochu, 1990, 225 p. En vente chez l'auteur, 1521, av. du Verger, Sainte-Foy (Québec), G1W 3E1, au prix de 27,00 \$ f.p. inclus.
- Moysey, Carol A. *Choret to Carr*. 1990.
- Tanguay, Raymond. *Lignée directe de la famille Henri-Louis Baillargeon et de Lisette Tanguay*. --- *Lisette Tanguay et Henri-Louis Baillargeon*. --- *Line Rouleau épouse de Sylvain Giguère*.

#### Dons d'associations de familles

- De l'Association des familles Robitaille inc. *Les Robitalleries*. Vol. 2, N<sup>o</sup> 2, automne 1990. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.
- De l'Association des familles Boisvert inc. *À l'orée du bois*. Vol. 3, N<sup>o</sup> 3, septembre 1990. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.
- De la Société généalogique des Martin. *Entre nous les Martin*. Vol. 9, N<sup>o</sup> 2, septembre 1990. C.P. 156, succ. Pierrefonds, Pierrefonds (Québec), H9H 4K9.
- De l'Association des Descendants de Jacques Raté inc. *Journal*. Vol. 2, N<sup>o</sup> 1, automne 1990. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.

#### Acquisitions

- Collaboration. *Répertoire de la MRC Denis-Riverin. Baptêmes, mariages, sépultures 1800-1980*. Tome 1, A-B. Les Éditions de la SHAM, 1990, 414 p.
- Collaboration. *Mariages de Saint-Jacques de Montréal 1873-1984*. Volume XI Paquette à Quirion. Société généalogique canadienne-française, 1990, 97 p.
- Laliberté, Serge. *Mariages du grand Saint-Jérôme 1971-1988*. 1990, 275 p.

Merci à tous ceux qui ont fait si généreusement don de volumes.

\* \* \* \* \*

## L'ÉVÉNEMENT DE 1890

Recherche : Jacques Saintonge

### Obituaire

M. Isidore Samson, ancien constructeur de navires et fort bien connu à St-Roch de Québec, y est décédé hier après-midi à l'âge de soixante et trois ans. Les funérailles auront lieu à neuf heures mardi matin.

M. Samson était un citoyen modèle et universellement estimé. Il occupa plusieurs charges de confiance dans la paroisse et entre autres, celle de marguillier. Sa perte sera regrettée profondément et nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances. (L'avis de décès note que lesdites funérailles auront lieu le samedi 13 septembre à 9 heures en l'église St.Roch et que l'inhumation se fera au cimetière Saint-Charles.) (11 septembre 1890)

### L'histoire de Montréal

Plus favorisée que Québec, Montréal a maintenant une histoire écrite.

L'auteur est M. A. Leblond de Brumath, déjà connu par plusieurs travaux littéraires.

Son ouvrage s'intitule *Histoire populaire de Montréal depuis son origine jusqu'à nos jours*.

Ce travail historique qui a valu à son auteur les éloges d'hommes compétents, comme M. l'abbé Verreau et M. Benjamin Sulte, est caractérisé par une grande exactitude et une impartialité irréprochable.

M. Leblond de Brumath raconte, dans un style aussi facile qu'élégant, les rudes commencements de la ville de Montréal, ses luttes et ses transformations qui l'ont élevée au point de prospérité que nous voyons.

Comme le dit si bien M. l'abbé Verreau, l'*Histoire de Montréal* dans laquelle l'auteur fait revivre pour les contemporains les premières pages de notre histoire aussi bien que les derniers combats de notre nationalité aujourd'hui triomphante, sera le complément obligé de l'*Histoire du Canada*.

C'est, en résumé, un travail qui fait honneur au patriotisme éclairé de M. Leblond de Brumath et un monument digne de notre nationalité. (18 septembre 1890)

### Les filles à marier - Un bon projet mal apprécié

Un missionnaire très digne et très dévoué à l'église et à son pays, a conçu l'idée de conduire au Nord-Ouest un certain nombre de filles recommandables et recommandées sous le rapport des mœurs, de les placer là-bas dans des maisons et des familles où elles seraient traitées avec égards et où elles n'auraient aucun danger à courir jusqu'au moment où elles trouveraient à s'établir en contractant un bon mariage.

Ce dessein, au premier aspect, peut surprendre quelqu'un, dit la *Minerve*; on peut sans doute le ridiculiser, on ridiculise les choses les plus convenables. Cependant, un tel projet est loin d'être déconvenant, comme certaines personnes très respectables d'ailleurs cherchent à le faire croire.

D'abord, ce plan n'est pas nouveau : – le missionnaire qui voudrait le mettre à exécution ne fait que répéter ce que d'autres missionnaires ont fait au commencement de la colonie française en Canada.

En France, autrefois, des prêtres choisissaient des jeunes filles honnêtes, les embarquaient sur un vaisseau et les amenaient en Canada où, en arrivant, elles trouvaient à se marier. À peine le vaisseau qui les avait amenées était-il dans le port de Québec, que déjà des jeunes gens établis sur des terres se hâtaient d'aller se choisir une compagne sur le vaisseau qui arrivait. Telle a été l'origine d'un grand nombre de familles sur les bords du Saint-Laurent.

La même chose se pratique dans d'autres pays. Sous la surveillance de la religion, ce sont des organisations qui se font sans déshonneur et sans ridicule.

Au Nord-Ouest, plusieurs de nos compatriotes sont allés chercher fortune dans les environs de Calgary. Ils ont été assez heureux pour réussir; aujourd'hui, ils ont de belles fermes qu'ils exploitent, et ils désirent trouver des épouses recommandables pour commencer la vie de famille. Ils ne trouvent pas ce qui leur convient dans le pays où ils sont; alors ils s'adressent aux missionnaires et leur disent : – Mon Père, si vous pouviez amener de bonnes femmes canadiennes, vous nous rendriez un grand service. Nous n'avons pas le temps d'aller dans la province de Québec pour nous marier, mais si vous nous trouviez des femmes canadiennes qui consentiraient à venir dans ce pays, nous nous hâterions de nous marier.

Que trouve-t-on en cela de si répréhensible? N'est-ce pas au contraire très convenable? Ces filles partent sous la conduite d'un missionnaire qui se charge de leur trouver de bonnes places, en arrivant à Calgary. Là elles gagneront de bons gages, et si elles ne s'établissent pas dans cet endroit elles auront toujours le moyen de revenir ici. Il y aurait bien des bonnes choses à dire en faveur de ce projet qui est loin d'être, comme un commerce d'animaux domestiques. Ceux qui ont osé dire cela n'ont guère réfléchi avant de lancer cette phrase. (25 septembre 1890)

#### **Naturalisation – 100 Canadiens de Dover E.U. naturalisés**

Les Canadiens des États-Unis s'empressent, dans la plupart des centres habités par nos compatriotes, de se faire naturaliser. La semaine dernière, à Dover seulement, près de cent Canadiens sont devenus sujets américains.

Cela est dû, dit *Le Travailleur* de Worcester, en grande partie au dévouement des membres de la Société St-Jean-Baptiste. En 1891, nous aurons, ajoute-t-il, deux cents électeurs de notre nationalité.

Les Canadiens font très bien de prêcher parmi eux la naturalisation. C'est le moyen le plus efficace d'augmenter leur importance tant du point de vue politique qu'à celui du commerce et de la finance. Si tous les délégués présents à la convention tenue à Manchester, en juin dernier, faisaient autant pour la naturalisation des Canadiens que les deux délégués de Dover, le nombre des sujets américains augmenterait rapidement, parmi nos compatriotes des États-Unis. (6 octobre 1890)

#### **Les Canadiens à Ontario**

On lit dans le *Mail* de Toronto :

Quatre cents familles Canadiennes-françaises, formant en tout 2,000 âmes, se sont établies dans l'Algoma et Nipissing depuis le commencement de l'année, et on rapporte que cinq ou six familles françaises seulement ont abandonné ce district. (9 octobre 1890)

## **Le Club de la Garnison**

Le Club de la garnison vient de publier son rapport annuel. Voici le montant des recettes reçues jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1890, \$7,316.30 et les dépenses se sont élevées à \$6,351.20, ce qui laisse un surplus de \$965.10. Ce résultat est satisfaisant, et avec les souscriptions annuelles qui ne sont pas encore payées, il sera permis au club de continuer les améliorations proposées.

Vingt nouveaux membres ont été admis, cette année. Le nombre actuel des membres est de 248, ce qui est une augmentation sur l'année précédente.

Le comité fait remarquer que le compte pour l'éclairage a été diminué de \$276.67 par l'introduction de la lumière électrique.

Deux des membres actifs sont décédés durant l'année dernière : ce sont MM. Alfred H. White et S.B. Foote.

Le lt. colonel Evanturel a été réélu secrétaire-trésorier pour la onzième fois. (9 octobre 1890)

## **Mort de l'honorable L.N. Larochelle**

Nous apprenons avec peine le décès de l'honorable L.N. Larochelle C.L., arrivée hier matin, à sept heures et demie à sa résidence, à St-Anselme. M. Larochelle aurait eu 56 ans le 14 novembre prochain.

Il avait épousé en 1876 Mlle Marie Georgiana Plante, qui lui survit avec cinq jeunes enfants.

Le défunt a été mêlé durant sa courte carrière à plusieurs entreprises importantes. Il prit une part active à la construction du chemin de fer Lévis et Kennebec. Après avoir représenté quelque temps le comté de Dorchester à l'Assemblée législative, il fut élevé au Conseil législatif en 1888 pour y représenter la division de Lauzon. Ses funérailles auront lieu jeudi matin à huit heures à St-Anselme. (28 octobre 1890)

## **Les funérailles de M. Wm Venner**

Hier matin, ont eu lieu à St.Roch les funérailles de M. Wm Venner. Un grand nombre de parents et d'amis y assistaient. Le deuil était conduit par les fils du défunt et ses deux gendres MM. N. Levasseur et P. LaFerrière. Les porteurs des coins de poêle étaient M. J.P. Rhéaume, M. le protonotaire Burroughs, M. Nazaire Turcotte et M. le notaire Michaud.

La sépulture a eu lieu au cimetière St-Charles. (28 octobre 1890)

## **Un heureux orphelin**

L'honorable M. Mercier a présenté hier à la Chambre un bill pour permettre à Joseph Orance Grandbois d'ajouter à son nom celui de Villeneuve.

C'est un enfant du comté de Portneuf qui a été adopté grâce à l'abbé Casgrain, par une des plus riches et des plus nobles familles de France, la famille du comte et de la comtesse de Villeneuve, qui n'ont pas d'enfants et dont il devient le seul héritier. Afin de régulariser la position de l'enfant, la famille a demandé à l'honorable M. Mercier de faire ajouter à son nom celui de Villeneuve qui est le nom de ses parents d'adoption. (15 novembre 1890)

\* \* \* \* \*

## SERVICE D'ENTRAIDE

par André Beauchesne

### Questions

- 1772 Dates et lieux de naissance, de baptême, de décès et de sépulture de Marie Joséphine Caron. Serait-elle née ou baptisée à Saint-Jean-Port-Joli le 23 août 1895? Ses parents étaient Joseph Grégoire et Émilie Fortin mariés à Saint-Roch de Québec le 1<sup>er</sup> septembre 1890. (Jean-Guy Pelletier 2463)
- 1773 Dates et lieux de naissance, de baptême, de décès et de sépulture de Romuald Caron. Serait-il né ou baptisé à Saint-Jean-Port-Joli le 14 août 1898? Ses parents étaient Joseph Grégoire et Émilie Fortin mariés à Saint-Roch de Québec le 1<sup>er</sup> septembre 1890. (Jean-Guy Pelletier 2463)
- 1774 Date, lieu de mariage des parents d'Antoine Ricard et Marie Modeste Boudreault mariés à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 11 octobre 1762. (Réjean Ricard 2444)
- 1775 Date, lieu de mariage des parents de Michel Mathieu et M. Joseph Sauvageau mariés à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 20 février 1775. (Réjean Ricard 2444)
- 1776 Je désire obtenir des données historiques sur la "Compagnie de la Colonie au début du XVIII<sup>e</sup> siècle". (Réjean Ricard 2444)
- 1777 Date, lieu de mariage et parents de Louis Émard et Azilda Malette. Leur fils Ernest naît le 24 avril 1895 à Alpeny, MI, USA. Il épouse Ida Cyr (Grégoire et Alvina Arseneault) à Côte-Saint-Paul, Montréal le 9 juillet 1919. Il décède le 25 septembre 1962 à Venise-en-Québec. (Michel Émard 1779)
- 1778 Date, lieu de mariage et parents d'Avenant Émard et Éléonore Vadeboncoeur. Leur fils Elphège épouse Yvonne Barbe (Adélard et Julie Brisson) à Notre-Dame-de-Pontmain, Co. Labelle le 30 octobre 1930. (Michel Émard 1779)
- 1779 Date, lieu de mariage et parents de Joseph Émard et Azilda Quesnel. Leur fils Adrien épouse Albertine Sigouin (Alexandre et Azilda Turpin) à Notre-Dame-du-Rosaire de Blezard Valley, Ont. le 22 juin 1903. (Michel Émard 1779)
- 1780 Date, lieu de mariage et parents d'Eucher Émard et Flore Marcil. Leur fille Huguette épouse André Décoste (Joseph et Aurore Boivin) à Saint-Clément de Beauharnois. (Michel Émard 1779)
- 1781 Date, lieu de mariage et parents de Théophile Deschênes et Olive Déziel. Leur fille Élodie épouse Jean Tremblay à la paroisse de la Nativité-de-la-B.-V.-M. de Montréal le 29 juin 1921. (Michel Turgeon 2171)
- 1782 Date, lieu de naissance et de sépulture ainsi que les parents de Jonas Allard qui épouse Marie Ouvrard dit Laperrière à Saint-Léon-le-Grand, cté Maskinongé le 19 janvier 1847. (Cyrille Deshaies 2486)



- 1783 Date, lieu de mariage et parents de Jean-Baptiste **Montplaisir** et Amable **Hade**. Leur fille Sophie épouse Zéphirin **Ostiguy** à La Conception (Saint-Mathias-sur-Richelieu) le 23 février 1846. (Omer Bérubé 1949)
- 1784 Date, lieu de mariage et parents de Michel **Descelles** et Joseph **Salarier** (Célarier-Serrurier ?). Leur fille Adélaïde épouse Joseph **Fortin** le 20 septembre 1820 à Chambly. (Omer Bérubé 1949)
- 1785 Date, lieu de mariage et parents de Guillaume **Pharand** et Julie **Cauchon**. Leur fille Marcelline **Hudas** épouse Charles **Fortin** à Granby le 27 septembre 1853. (Omer Bérubé 1949)
- 1786 Date, lieu de mariage et parents de Joseph Marie **Gagné** et Marguerite **Lavoie**. Leur fils Joseph épouse Marie **Paré** à Sainte-Anne-de-Beaupré le 4 juillet 1808. (Omer Bérubé 1949)
- 1787 Date, lieu de mariage et parents d'Antoine **Simard** et Geneviève **Lapointe**. Leur fille Laure épouse Cajetan **Vézina** à Notre-Dame-d'Hébertville (Lac-Saint-Jean) le 10 février 1890. (Omer Bérubé 1949)
- 1788 Dates, et lieux de naissance, de mariage, de décès ainsi que les parents de Pierre **Angers** né vers 1833 au Québec et décédé en 1907 à Bay City, MI. Il épouse Céline ou Cécilina ? née au Québec vers 1847 et décédée le 18 janvier 1915 à l'âge de 68 ans. Recherche aussi tout renseignement concernant Céline. Elle est inhumée à St. Patrick, Bay City, MI. Son fils Ulric-Alex **Angers** est né à Québec le 12 janvier 1870. (André Beauchesne 1733)

## Réponses

- 1652 Jean-Baptiste **Béland** (Calixte et Élisabeth **Ouellet**) épouse Delphine **Émard** (Vital et Salomé **Marcil**) à Sainte-Anne, Fall River, MA, le 13 janvier 1876. Delphine est née et baptisée le 3 avril 1857 à Saint-Urbain de Châteauguay. (Michel **Émard** 1779)
- 1734 La dite "Marie-Louise **Ricard**" s'appellerait plutôt Marie-Louise **Richard**. Tanguay, Drouin et le PRDH indiquent le nom de **Richard** à cette femme qui épouse André **Bonenfant** à Pointe-aux-Trembles ou Neuville le 4 février 1732. Elle est née le 11 et baptisée le 12 février 1708 à Pointe-aux-Trembles (Neuville) précisément. (Jean-Paul **Bussièrès** 1249)
- 1745 Marie Agathe **Denis** dit **Lapierre** est née le 19 et baptisée le 20 août 1774 à Saint-Michel de Bellechasse. Elle est la fille de Pierre (b. Saint-Vallier le 2 juillet 1731) et de Marie-Anne **Fortin** (n.b. à Saint-Michel le 13 avril 1743). Les parents de Pierre (Joseph et Marie **Clément**) sont dits résidents du village Saint-Jean "de cette paroisse" (Saint-Vallier). Les parents de Marie-Anne sont Louis-Marie et Marguerite **Leblond**).

Pierre **Denis** dit **Lapierre** et Marie-Anne **Fortin** s'épousent à Saint-Michel le 30 janvier 1758. Pierre décède le 23 et est inhumé le 24 octobre 1780 à Saint-Michel à l'âge de 49 ans. Marie-Anne **Fortin** se remarie le 28 avril avec Alexis **Roy** (François et Marie-Anne **Fortier**).

Marie-Agathe **Denis** dit **Lapierre** épouse en premières noces Philippe **Leclerc** (Jean-Baptiste et Marie Catherine **Gautron**) à Saint-Michel le 1<sup>er</sup> octobre 1793. En secondes noces, elle épouse François Nicolas **Roy** (Nicolas et Thérèse **Leclerc**).

Ces détails proviennent d'une recherche entreprise sur cette famille **Denis** dit **Lapierre** à la faveur d'une série de vieux documents originaux. (Jean-Paul **Bussièrès** 1249)

- 1774 **Antoine Ricard** (Thomas et M. Françoise Grignon) épouse M. Modeste Boudreau (François et Marguerite Pitre) à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 11 octobre 1762. (Source : Dictionnaire Drouin) (André Beauchesne 1733)
- 1775 **Michel Mathieu** (Jean-Baptiste et Marie Hébert) épouse Marie-Josephte Sauvageau (Bonaventure et M. Joseph Arcan) à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 26 février 1775. (André Beauchesne 1733)
- 1782 Réponse partielle : les parents de Jonas Allard sont Marc et M. Archange Plante. (André Beauchesne 1733)

\* \* \* \* \*

### **La grande mouvance**

Voici un ouvrage publié sous la direction de Marcel Bellavance, à l'enseigne du Septentrion dont les éditeurs sont les historiens Gaston Deschênes et Denis Vaugeois. Il s'agit de textes produits à l'origine en 1988 pour le réseau MF de Radio-Canada, sous le thème principal du phénomène migratoire au Québec du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les auteurs sont Alfred Dubuc (*Montréal et les débuts de la navigation à vapeur sur le Saint-Laurent*), Pierre Auger (*La grande mouvance et la route du bois*), Magella Quinn (*Le magasin général, 1910-1930 : rouages économiques d'une société en pleine mouvance*), Yves Roby (*Les Canadiens français en Nouvelle-Angleterre*), John Willis (*Le Québec, l'Irlande et les migrations de la grande famine: origine, contexte et dénouement*), Marcel Bellavance (*Le phénomène politique dans le temps et l'espace*), Lucille Guilbert (*Les quêteux et la société québécoise*) et Francis Parmentier (*Arthur Buies, l'écrivain et le voyageur*).

Ces divers chercheurs sont des spécialistes en histoire, en linguistique, en économie et en ethnologie qui examinent divers aspects de la société québécoise en mouvement. On peut se procurer ce livre aux Éditions du Septentrion, 1300, av. Maguire, Sillery (Québec), G1T 1Z3. Tél.: (418) 688-3556, au coût de 14,95 \$.

### **Premier grand rassemblement des Saint-Amand(t)**

Un premier rassemblement des familles St-Amand(t) aura lieu à Saint-Ubalde de Portneuf dans les terres entre Trois-Rivières et Québec (sortie 254 de l'autoroute 40) les 26, 27 et 28 juillet 1991. Le président d'honneur, monsieur Hermann Saint-Amant, notaire, invite chaleureusement toutes les personnes intéressées à cette réunion. Pour information s'adresser à monsieur St-Amant, 739, av. Principale, C.P. 218, Saint-Marc-des-Carières (Québec), G0A 4B0. Tél.: (418) 268-8218. Prix de la cotisation à l'association : 15,00 \$.

### **Rassemblement réussi des familles Genest**

Quatre cents personnes ont assisté à un premier rassemblement des familles Genest, Geneste, Labarre et alliés(es) le 18 août 1990 à l'occasion du 325<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de Jacques Genest dit Labarre. Toute une réussite pour une première fois, les gens étaient très contents de se réunir. Un volume de généalogie a été lancé cette même journée pour ces familles, et il est en vente au prix de 75,00 \$ chacun plus les frais de poste et manutention 5,50 \$ au Canada, 10,00 \$ aux États-Unis. Pour plus d'information, contactez Carmen Labarre-Hébert, 1405, bd St-Charles, Saint-Charles-de-Drummond (Québec), J2C 4Z6. Tél.: (819) 472-5584.

\* \* \* \* \*

## NOS PUBLICATIONS ET LA TPS

par Guy Lacroix

Il semble bien qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1991, nos publications seront assujetties à la taxe fédérale TPS de 7% et à une taxe de vente provinciale de 8%, soit un total combiné de 15.56% (TPS: taxe sur les produits et services). Les commandes reçues et payées avant cette date ne seront donc pas taxées. À vous d'en profiter. De plus, la Société a le plaisir de vous annoncer les réductions suivantes :

Numéro	Titre de répertoire	Ancien prix	Nouveau prix
29	Mar. St-Charles de Limoilou	12,00	10,00
41.3	Les grandes familles, Les Éboulements	25,00	20,00
45.4	Mariages de Rimouski	45,00	40,00
49	St-Joseph et ND-de-Grâce de Québec	12,00	10,00
51	Officiers de milice du Bas-Canada	20,00	15,00
52	St-François de la Nouvelle-Beauce	20,00	15,00
56	BMS, St-Côme de Kennebec	30,00	25,00
66	Mar. La Basse Côte-Nord	25,00	20,00

\* \* \* \* \*

## NOUVEAUX MEMBRES

par Guy Lacroix

#2496	Marion, Roland	35, av. Desmarreau, Laval, QC, H7N 3N1
#2497	Nolin, Georges	208-150, rue de Navarre, Saint-Lambert, QC, J4S 1R6
#2498	Guay, Sylvie	1-20, av. Bigaouette, Québec, QC, G1K 4K6
#2499	Beaumont, Léo	3228, rue Montreux, Sainte-Foy, QC, G1W 4S4
#2500	Dion, Gilles	4735, av. Erlanger, Québec, QC, G1P 1G8
#2501	Shontell, Mary Virginia	8, Whittlesey Court, Niantic, CT 06357, USA
#2502	Conlon, Mary O.	53, Wyckland Rd, Springs Lake Heights, NJ 07762, USA
#2503	Belle-Isle, André	215, rue Gauthier, Saint-Marc-des-Carières, QC, G0A 4B0
#2504	Bonhomme, Jean	401-1455, rue Huet, Saint-Bruno, QC, J3V 5G6
#2505	Goudreau, Jeannine M.	R.R.#2, Leduc, ALB., T9E 2X2
#2506	Moreau, René	5-1216, boul. Saint-Cyrille ouest, Québec, QC, G1S 1W1
#2507	Lizotte, Jean de Gaspé	1247, av. Rodolphe-Forget, Sillery, QC, G1S 3Y6
#2508A	Nadeau-Lizotte, Madeleine	1247, av. Rodolphe-Forget, Sillery, QC, G1S 3Y6
#2509A	St-Germain-Gauthier, Pierrette	30, av. des Pins, Sainte-Anne-des-Plaines, QC, J0N 1H0
#2510	Beaudry, Denise Angèle	366, Oakwood Ave., North Bay, ONT., P1B 5J2
#2511	Lacroix, Yves	7358, rue Saint-Denis, Montréal, QC, H2R 2E4

## INVITATION

### ASSEMBLÉE MENSUELLE

**Date :** Le mercredi 21 novembre 1990  
**Heure :** 19:30  
**Endroit :** Salle Henri-Gagnon, local 3155  
Pavillon Casault, 1210 av. du Séminaire  
Cité universitaire, Sainte-Foy  
**Conférencier :** Gérard Bouchard  
**Sujet :** La généalogie dans les sciences de l'homme : les perspectives du projet BALSAC.

### BIBLIOTHÈQUE

**Heures d'ouverture :** Lundi et mercredi, de 19h00 à 22h00.  
Mardi et jeudi, de 13h00 à 16h00.

**Publications de la Société :** On peut se procurer à la bibliothèque de la Société, local 1246, pavillon Casault, Université Laval : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, etc., aux heures d'ouverture. S'adresser au bénévole de garde.

### HORAIRE AUX ARCHIVES NATIONALES

Les jours et heures d'ouverture :

**Lundi, Mardi, Mercredi :** 8h30 à 22h00

**Jeudi, Vendredi :** 8h30 à 16h30

**Samedi :** 9h00 à 16h30 avec les services habituels.

Pour inscription au cours d'initiation en généalogie, 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00.  
Tél.: 644-4795

\* \* \* \* \*